
Transports et Infrastructure

RAPPORT ANNUEL

2021-2022

Transports et Infrastructure

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Province du Nouveau-Brunswick

C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA

gnb.ca

ISBN 978-1-4605-3161-7 (version imprimée bilingue)

ISBN 978-1-4605-3163-1 (PDF : version française)

ISSN 2368-3457 (version imprimée bilingue)

ISSN 2368-3473 (PDF : version française)

22-00099 | 2022.11 | Imprimé au Nouveau-Brunswick

Lettres d'accompagnement

DU MINISTRE À LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE

L'honorable Brenda Murphy
Lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenante-Gouverneure,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour l'exercice financier du 1er avril 2021 au 31 mars 2022.

Rapport respectueusement soumis par



L'honorable Jeff Carr
Ministre

DU SOUS-MINISTRE AU MINISTRE

L'honorable Jeff Carr
Ministre des Transports et de l'Infrastructure

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel décrivant les activités du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour l'exercice financier allant du 1er avril 2021 au 31 mars 2022.

Rapport respectueusement soumis par



Rob Taylor
Sous-ministre

Table des matières

Message du ministre	1
Message du sous-ministre	2
Priorités du gouvernement	3
Survol des opérations du Ministère	5
Organigramme de haut niveau	6
Survol des divisions, faits saillants et mesures de performance	7
Division des Transports	7
Division des bâtiments	13
Division des services stratégiques	17
Directions se rapportant au sous-ministre	23
Renseignements financiers	29
Résumé des activités de dotation	32
Résumé des projets de loi et des activités législatives	34
Résumé des activités liées aux langues officielles	35
Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général	37
Rapport sur la <i>Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public</i>	38
Annexe A	39

Message du ministre

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI) s'engage à fournir une infrastructure publique sûre, fiable et durable pour répondre aux besoins de toute la population du Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'exercice financier 2021-2022, le Ministère a redéfini les dépenses d'investissement prévues dans les actifs de transport au cours des trois prochaines années en publiant un plan triennal de dépenses en immobilisations intitulé La voie à suivre. Ce plan est également un gage de transparence et de responsabilisation pour le travail que nous effectuons. Pour assurer la transparence des travaux, nous avons mis en ligne un nouvel outil qui permet au public de voir l'emplacement et une description de chaque projet grâce à une application cartographique qui se trouve sur le site Web du Ministère.

Nous nous attaquons de front aux défis posés par les effets des changements climatiques, étant responsables de 15 mesures du Plan d'action sur les changements climatiques de la province. La fréquence accrue des épisodes météorologiques violents et les cycles de gel et de dégel hâtifs continuent de malmener nos routes. Pour lutter contre ces effets, nous construisons des infrastructures adaptées en fonction des conditions climatiques prévues avec l'aide d'un outil d'évaluation des risques climatiques qui a été conçu par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Nous éloignons également les infrastructures des zones inondables et sujettes à l'érosion et nous concevons des ponts neufs et de remplacement pouvant mieux résister aux effets des changements climatiques.

Avec nos collègues de Service Nouveau-Brunswick et d'Opportunités Nouveau-Brunswick, nous continuons à travailler sur la stratégie d'approvisionnement « Le Nouveau-Brunswick d'abord », qui a été lancée en novembre 2020. Cherchant à maximiser le succès des fournisseurs de la province qui soumissionnent pour les projets gouvernementaux, nous avons réussi à atteindre – et même à surpasser – les objectifs quant au nombre de contrats octroyés à des fournisseurs locaux. En 2021-2022, 88 % des marchés de biens et de services et des contrats de construction offerts par le gouvernement ont été accordés à des fournisseurs du Nouveau-Brunswick, ce qui s'est traduit par quelque 100 millions de dollars de dépenses supplémentaires dans la province.

En outre, le MTI collabore avec l'Association des constructeurs de routes et de la construction lourde du Nouveau-Brunswick, la New Brunswick Construction Safety Association et Travail sécuritaire NB pour sa campagne annuelle de sensibilisation à la sécurité routière, qui s'inscrit dans son engagement constant envers l'amélioration de la santé et de la sécurité.

Même si je ne suis ministre que depuis peu, je suis déjà impressionné par le dévouement et l'engagement de nos employés, qui se dépassent continuellement afin d'assurer le niveau de service auquel s'attendent les gens du Nouveau-Brunswick.

Le présent rapport annuel montre bien que, malgré le vaste mandat du Ministère, nos employés sont plus qu'à la hauteur pour faire avancer les priorités tout en faisant preuve de responsabilité financière.



L'honorable Jeff Carr

Ministre des Transports et de l'Infrastructure

Message du sous-ministre

L'exercice 2021-2022 a été une année chargée et productive pour le ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI). Malgré les défis auxquels le Ministère a dû faire face, nos employés ont fait preuve d'une persévérance et d'un dévouement extraordinaires pour accomplir le travail et servir la population du Nouveau-Brunswick.

Au MTI, nous avons une culture axée sur la sécurité, où la santé et la sécurité de nos employés constituent une des grandes priorités dans tous les secteurs de notre organisation. Afin de s'assurer que tous les employés disposent de l'information requise pour assurer leur sécurité, l'équipe de santé, sécurité et mieux-être du Ministère offre des orientations sur la santé et la sécurité à tous les nouveaux employés, et a récemment mis au point une orientation d'appoint à l'intention de tous les employés. De plus, nous continuons d'utiliser des outils d'évaluation et de suivi des dangers pour réduire le nombre total de blessures subies dans le milieu de travail. Je suis ravi de vous annoncer que, grâce aux efforts déployés à ce jour, le MTI a enregistré une diminution de 39 % des blessures dans le milieu de travail et a réduit son taux de fréquence des blessures, qui est passé de 13,79 % en 2018 à 6,98 % à la fin de 2021.

Je suis fier d'annoncer que nous continuons de privilégier l'utilisation des principes de gestion des biens. Le Ministère applique actuellement de nouveaux modèles de gestion des biens pour les ouvrages d'art et le traitement de surface afin de permettre de planifier adéquatement les projets. Le MTI a publié récemment son premier plan d'immobilisations triennal pour le réseau de transport de la province. Un visualiseur public en ligne, accessible sur le site Web du MTI, permet aux citoyens de voir les emplacements des projets sur une application cartographique. De plus, afin d'améliorer davantage la communication avec le public, nous avons mis au point un outil de suivi des demandes du public qui rendra la collecte et la catégorisation des demandes plus efficaces, tout comme la réponse aux demandes.

Bien que le Ministère ait connu des difficultés de gestion de la chaîne d'approvisionnement tout au long de la pandémie, il a de nombreuses autres réalisations à son actif en 2021-2022. Notre ministère a, à lui seul, attribué plus de 541 contrats d'une valeur totale d'environ 290 millions de dollars, dont environ 93 % à des entreprises néo-brunswickoises. Le Ministère cherche en permanence à profiter de possibilités de partenariat stratégique, y compris le financement fédéral à frais partagés pour des projets d'immobilisations. Cela nous permet de tirer parti de notre budget provincial d'immobilisations et d'en faire plus avec moins pour résoudre les problèmes d'infrastructure. Au cours de la dernière année, nous avons réalisé un certain nombre de grands projets de transport, notamment la route de liaison du sentier Fundy, le pont-jetée de la rivière Petitcodiac et d'importants travaux de réfection du pont couvert Milkish. Nous avons poursuivi nos travaux dans le cadre de plusieurs autres projets, dont le remplacement du pont couvert du ruisseau Vaughan, les travaux sur le pont international Edmundston-Madawaska et d'importants travaux d'amélioration de tronçons de la route 11. Le Ministère réalise actuellement un projet pilote de remise en état des ponceaux qui prévoit le remplacement des revêtements de ponceaux, plutôt que le remplacement complet.

Je suis fier d'être sous-ministre du ministère des Transports et de l'Infrastructure. Au cours de ma première année à cette fonction, j'ai pu constater directement la force et la détermination de notre équipe. Je suis convaincu qu'elle continuera de surpasser les attentes et d'offrir le service de grande qualité sur lequel comptent les Néo-Brunswickois.



Rob Taylor
Sous-ministre

Priorités du gouvernement

Au service des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois

UNE ÉQUIPE, UN GNB

Une équipe, Un GNB est notre vision de l'organisation et une approche collaborative de travail. C'est notre voie vers l'avenir. Elle représente une fonction publique qui collabore dans l'ensemble des ministères, des professions et des services. Ensemble, nous apprenons, nous développons et nous nous adaptons. Nous découvrons aussi des moyens nouveaux et novateurs de faire les choses. Cette vision nous permet d'obtenir les résultats nécessaires aux gens du Nouveau-Brunswick. D'ailleurs, nous travaillons avec plus d'efficacité et d'efficacité que jamais.

Étant **Une équipe, un GNB**, nous améliorons la façon dont les ministères :

- Communiquons-les uns avec les autres;
- Collaborent dans le cadre de projets importants;
- Favorisent la concentration des efforts et l'obligation de rendre compte.

GESTION DE LA STRATÉGIE ET DES OPÉRATIONS

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) utilise un système de gestion officielle qui met à profit les pratiques opérationnelles d'avant-garde pour l'élaboration, la communication et la révision des stratégies. Ce processus procure aux services publics un moyen éprouvé de mettre la stratégie en œuvre, d'accroître la responsabilisation et de favoriser l'amélioration continue.

L'élaboration de la stratégie, à l'aide du système de gestion officielle, commence par la feuille de route du gouvernement pour l'avenir du Nouveau-Brunswick, qui est axée sur les priorités clés et l'importance de rendre des comptes au public.

PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Notre vision pour 2021-2022 est celle d'un Nouveau-Brunswick dynamique et durable. Pour progresser vers la réalisation d'une telle vision, nous devons nous concentrer sur les priorités du gouvernement.

- Un secteur privé dynamisé
- Des communautés dynamiques et viables
- Un gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant
- Des soins de santé publics fiables
- Une éducation de première classe
- L'environnement

RÉPONSE À LA COVID-19

Au cours de la dernière année, la réaction à la COVID-19 a été au premier plan des priorités du GNB. Pour assumer son rôle, le ministère des Transports et de l'Infrastructure s'est engagé à mettre en place diverses mesures, notamment la tenue à jour d'un plan opérationnel ministériel de lutte contre la COVID-19, qui a permis d'intégrer des mesures locales propres à un emplacement.

Le Ministère a travaillé avec le ministère des Finances et du Conseil du Trésor pour contribuer à élaborer et à tenir à jour des procédures de travail sécuritaire pour ses employés en s'appuyant sur l'information fournie par le ministère de la Santé et Travail sécuritaire NB.

Le comité de rétablissement après la COVID-19 du MTI s'est réuni pour examiner les renseignements à jour du ministère de la Santé et de Travail sécuritaire NB. Ce comité s'est également penché sur les questions soulevées par nos nombreuses unités de travail et a donné des conseils à cet égard.

Les questions suivantes ont constitué des sujets de préoccupation en ce qui concerne le personnel sur le terrain :

- Amener nos employés sur les chantiers;
- Prévoir des espaces où les employés pourraient faire la pause, en particulier par mauvais temps;
- Mettre à jour des pratiques pour le partage d'outils et d'équipement.

- Élaborer des directives en milieu de travail pour les tests de dépistage de la COVID-19 et protocole d'isolement
- Tenir à jour un plan de prévention des maladies transmissibles.

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure a été chargé d'améliorer les pratiques de nettoyage dans les immeubles que loue ou possède le gouvernement dans toute la province, de financer, ainsi que de collaborer avec le ministère de la Santé à l'établissement d'un protocole de nettoyage si un cas positif de COVID-19 était déclaré.

Nous avons passé en revue tous les bâtiments occupés par le Ministère et défini des limites quant au nombre d'employés autorisés dans certaines zones, afin de maintenir une distance sécuritaire de deux mètres entre chacun des employés. Pour ce faire, nous devons échelonner les périodes de repas et de repos et, dans certains cas, les heures de travail.

Dans certaines aires de travail où nos mécaniciens s'occupent de l'entretien des véhicules, autobus et équipements lourds du GNB, des rideaux inflammables ont été installés pour aider le personnel à garder des distances sécuritaires.

L'Unité du mieux-être, de la santé et de la sécurité du Ministère a collaboré étroitement avec tous nos groupes sur le terrain et dans les bureaux pour s'assurer qu'ils comprennent les différentes mesures mises en place. L'unité s'est également penchée sur des questions particulières relatives au mieux-être, à la santé et à la sécurité pendant la pandémie.

En outre, le ministère des Transports et de l'Infrastructure a collaboré avec le ministère de la Justice et de la Sécurité publique afin de maintenir et de mettre hors service des points de contrôle de la circulation à divers emplacements le long de la frontière du Nouveau-Brunswick. Ces points ont permis de contrôler les véhicules entrant au Nouveau-Brunswick, afin de s'assurer que les passagers respectaient les lignes directrices en santé publique.

Le Ministère a veillé à ce que les services essentiels soient maintenus pendant que les employés étaient en isolement. Des procédures ont été créées pour que le personnel essentiel ait accès à des tests rapides et puisse retourner au travail en toute sécurité le plus tôt possible. Une réaction rapide et efficace a permis de limiter considérablement les perturbations des services du MTI en raison de la COVID-19.

Survol des opérations du Ministère

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure a pour mandat de contribuer à l'économie et à la qualité de vie au Nouveau-Brunswick en fournissant une infrastructure de transport qui permet la circulation sûre et efficace des biens et des personnes ainsi qu'une infrastructure de construction pour accueillir les services gouvernementaux.

Des employés possédant une expertise variée et une foule de compétences travaillent ensemble afin d'accomplir cette mission. Le ministère planifie, conçoit, exploite et entretient un vaste réseau de 18000 km de routes reliées par 5 500 ponts et larges ponceaux et 10 services de traversier. Le ministère gère 401 bâtiments appartenant au GNB et est responsable de 147 baux. Il est également responsable de la gestion du parc de véhicules du gouvernement provincial, de la supervision du système provincial de radiocommunications mobiles et des services de chemins de fer de courtes lignes, ainsi que la gestion et l'aliénation des biens excédentaires du gouvernement.



- 18, 000 km de routes



- 5, 500 ponts et larges ponceaux



- 8 traversiers fluviaux et 7 services de traversiers
- 5 traversiers côtiers et 3 services côtiers¹



- 401 bâtiments appartenant au GNB
- 147 baux pour des bâtiments, stationnements et terrains



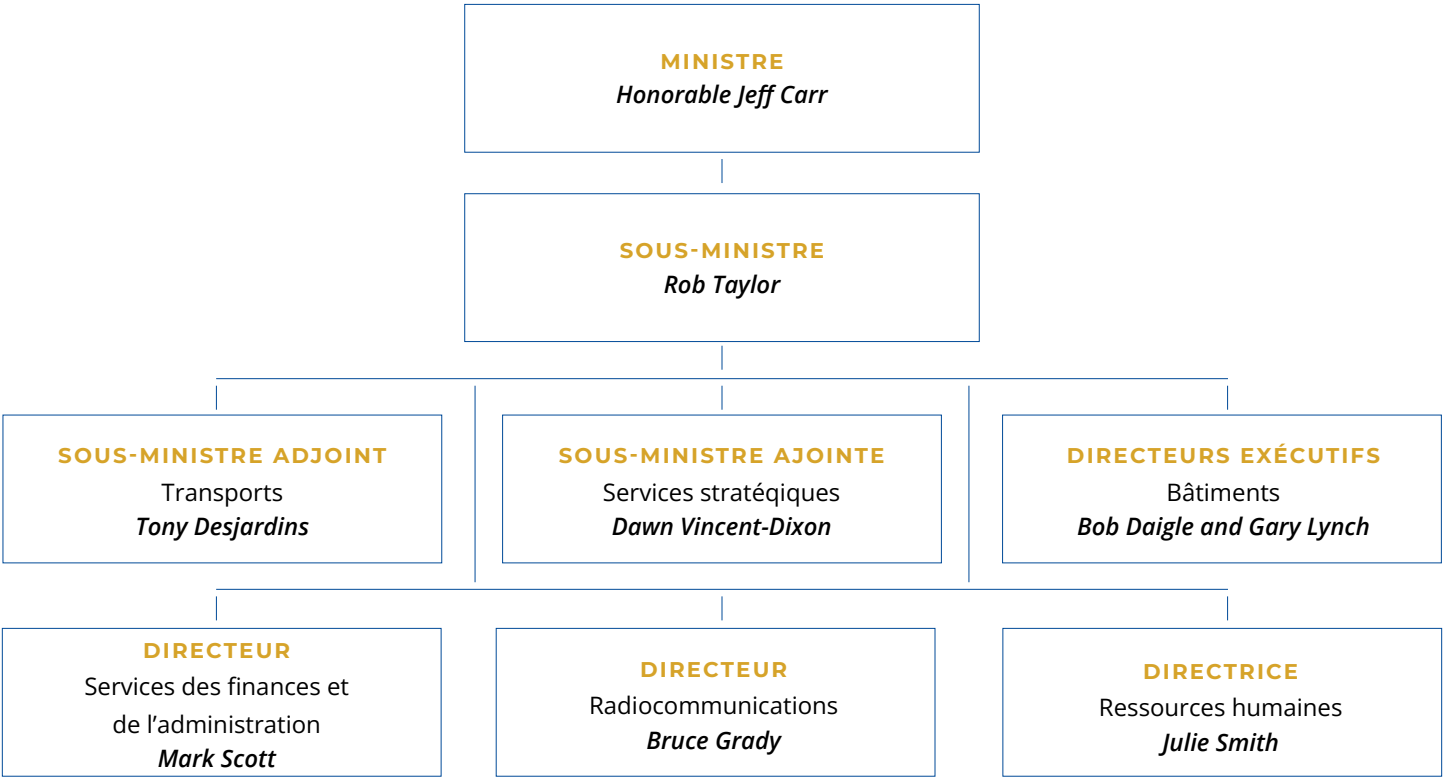
- 10, 750 radios
- 54 tours



- Parc de 4, 200 véhicules (voitures, camions, autobus et autre équipement)

¹ Les traversiers côtiers sont gérés au moyen d'une entente de partenariat public-privé.

ORGANIGRAMME DE HAUT NIVEAU



Survol des divisions, faits saillants et mesures de rendement clés

Division des Transports

SURVOL

Chef de file de la mise en place d'infrastructures publiques, la **Division des transports** offre des services professionnels pour tous les aspects de la planification, de la conception, de la construction, de l'entretien et de la gestion des urgences de son réseau routier, de traversiers et de ponts. Les services comprennent la gestion et l'exécution des programmes d'entretien et de construction des routes en été et en hiver; l'atténuation des catastrophes et l'intervention et la reprise connexes; l'ingénierie de la circulation; la circulation routière; la signalisation commerciale; la gestion des réseaux routiers; l'ingénierie structurale; l'hydraulique; la géotechnique; la géomatique; la conception des routes et les matériaux connexes; la gestion des biens; et les permis de transport des marchandises. Elle supervise aussi trois partenariats entre publics-privés (PPP) et le service de traversier des îles Fundy.

La Division comprend les directions de la **construction**, du **tracé des routes**, de la **gestion des biens**, des **opérations**, de la **gestion et planification du portefeuille** et de la **gestion des urgences**. La Division comprend également le **Bureau de gestion de projet**, les **six districts de transport** et la **Direction des services maritimes**.

La **Direction de la construction** assure la supervision des contrats relatifs à la construction et à la reconstruction des routes et des ponts provinciaux, surveille la conformité aux plans et aux spécifications des contrats pour s'assurer qu'ils sont conformes aux meilleures pratiques d'ingénierie. La Direction offre également des services de soutien en matière de gestion de contrats, d'ingénierie, de finances, de gestion et d'administration pour le programme provincial d'immobilisations relatif aux routes et aux ouvrages. La Direction gère également le programme provincial d'enduit superficiel au moyen de contrats et d'équipes internes.

La **Direction du tracé des routes** se charge de l'ingénierie, de la conception et de l'élaboration des appels d'offres se rapportant aux projets de terrassement, d'asphaltage, de travaux municipaux,

de travaux hydrauliques et d'ouvrages d'art pour le programme de construction du Ministère. La Direction met à disposition son expertise technique en ingénierie en ce qui concerne la stabilité des pentes, les matériaux, la recherche, l'ingénierie des ponts et des ouvrages d'art, les levés d'étude, le génie géomatique, géotechnique, géologique et hydrotechnique pour la conception, la construction et l'entretien des routes et des ouvrages. La Direction met également à disposition des applications d'ingénierie et offre un soutien technique à diverses entités et divers collègues du GNB, réalise des essais de contrôle et d'assurance de la qualité des matériaux industriels (béton, granulats, sols et asphalte), détermine les besoins en matière de biens, offre un soutien en matière de documentation pour le processus d'acquisition de biens, fournit un soutien technique et effectue des recherches sur les matériaux et les procédures associés à l'industrie du transport.

La **Direction de la gestion des actifs** planifie et met en œuvre des initiatives routières favorisant la sécurité publique et le bien-être économique de la province. La Direction utilise des systèmes de collecte de données et de modélisation des actifs pour fournir des conseils techniques sur la remise en état des actifs du Ministère. La Direction établit des politiques sur le camionnage, forme des partenariats avec l'industrie et délivre des permis spéciaux pour le transport de charges indivisibles de poids ou de dimensions excédentaires, ainsi que pour les configurations particulières de véhicules circulant sur les routes du Nouveau-Brunswick.

La **Direction des opérations** offre un savoir-faire technique et en ingénierie dans les infrastructures routières et les opérations, y compris la signalisation, l'éclairage et le marquage de la chaussée et l'administration des programmes provinciaux d'entretien des routes en été et en hiver, y compris la coordination du parc d'équipement et de véhicules du Ministère. La Direction offre des services d'administration et de gestion de projets dans le cadre d'ententes de partenariats publics-privés (projet de la

route entre Fredericton et Moncton, projet de la route transcanadienne, projet de porte d'entrée de la route 1 et projet de services de traversier pour les îles Fundy), ainsi que l'expertise technique, en génie et en gestion de projets pour de grands projets de construction non traditionnels et des projets de conception-construction dans le domaine des transports.

La **Direction de la planification et de la gestion du portefeuille** est responsable de l'élaboration, de la gestion et de la supervision de divers portefeuilles de transport (immobilisations), plus particulièrement le plan quinquennal de gestion des immobilisations et la planification requise pour des projets et des initiatives visant à soutenir l'intégrité du réseau routier du Nouveau-Brunswick. La gestion du portefeuille établit et gère la stratégie du portefeuille, l'optimisation du portefeuille (affectation du financement, priorités, gestion des écarts) et le rendement général du programme et du portefeuille, et conseille la direction. La planification offre des options de réseau avant la conception et des plans fonctionnels contenant des détails relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux, techniques et économiques de l'aménagement routier.

Le **Bureau de gestion des projets** exécute les projets d'immobilisations pour le compte du Ministère de manière cohérente, transparente et ciblée, en coordonnant tous les projets d'immobilisations du début à la fin. La transparence est assurée grâce à la communication, à l'établissement d'une base de référence (c.-à-d. portée, calendrier, coût, risque, exécution et plan) et à la détermination, la consignation et la disposition des modifications apportées à la base de référence.

La **Direction de la gestion des urgences** offre des services professionnels et techniques pour la préparation, l'intervention, le rétablissement, la prévention et l'atténuation dans les situations d'urgence, afin de limiter l'impact des catastrophes et des incidents graves sur l'infrastructure de transport. Pour ce faire, elle travaille avec une équipe de ressources publiques et privées afin de résoudre rapidement les problèmes urgents qui peuvent survenir dans le cadre de la planification, de la conception, des appels d'offres et de la construction d'infrastructures de transport durant les périodes constituant des situations d'urgence. Cela comprend également le rapprochement des réclamations avec le gouvernement fédéral pour l'infrastructure de transport endommagée, dans le cadre des ententes fédérales-provinciales d'aide financière en cas de catastrophe.

Les **six bureaux de district de transport** exécutent des programmes d'entretien et de construction de ponts, de routes et de services de traversiers, et sont chargés de l'exploitation du réseau des traversiers fluviaux.

La **Direction des services maritimes** contribue directement à l'économie du Nouveau-Brunswick et à la qualité de vie dans la province en gérant de façon sécuritaire et efficace le déplacement des personnes et des marchandises sur l'eau, à l'échelle de la province. La Direction gère et exploite directement huit traversiers fluviaux effectuant sept traversées et offre un soutien administratif, une expertise technique et une surveillance dans le cadre du partenariat public-privé en place (projet de services de traversiers aux îles Fundy - PSTIF). Le PSTIF gère et exploite cinq bâtiments effectuant trois traversées dans la baie de Fundy. La Direction des services maritimes offre également une expertise technique, de même que des services de planification et d'exécution pour la remise en état des bâtiments et les projets d'immobilisations maritimes, comme la remise en état des quais et des débarcadères, le dragage des chenaux et la mise en place de pare-chocs sur les quais.

Faits saillants

- Le Bureau de gestion de projets (BGP) gère actuellement plus de 120 projets dont l'ampleur, la priorité et la complexité varient, comme la mise en œuvre de logiciels qui faciliteront l'exécution et la gestion de projets et de programmes. Le bureau continue de collaborer avec les ressources humaines pour constituer un effectif capable de traiter une charge de travail croissante.
- Mise en œuvre d'un système de gestion des besoins d'entretien fondé sur la technologie ArcGIS pour aider les districts à établir les besoins, à planifier les programmes et à gérer les travaux routiers en été.
- Mise en œuvre d'un processus d'évaluation des dangers sur le terrain au sein de toutes les équipes, ce qui exige la détermination des dangers potentiels pour la sécurité avant l'exécution des travaux.
- L'engagement accru des employés a donné lieu à des innovations opérationnelles, comme la conception d'une boîte d'enrobé à froid pour réduire la tension associée au rapiéçage à froid et d'autres technologies pour faciliter le levage des ponceaux, ce qui réduit le risque de blessures que pose la tâche.

- Organisation et gestion du processus « La voie à suivre » (Plan d'investissement en immobilisations) à l'appui de la mise en œuvre du plan d'investissement en immobilisations du Ministère échelonné sur trois ans qui montre l'ampleur des projets de pavage, d'enduit superficiel, de pont, de gros ponceaux, de gravier, de terrassement routier et de traversiers.
- Organisation et gestion de la mise en place du visualiseur de cartographie des immobilisations (carte visuelle interactive des projets d'immobilisations) accessible au public pour appuyer l'initiative « La voie à suivre ».
- Mise au point et perfectionnement des processus et des procédures permettant d'améliorer la productivité et l'efficacité, ainsi que du processus de planification des immobilisations.
- Mise en œuvre d'un nouveau logiciel de gestion de portefeuilles et de projets (Broadcom Clarity) pour soutenir la gestion des portefeuilles et des projets.
- Étude approfondie d'ingénierie et de faisabilité relative à l'adaptation aux changements climatiques de l'isthme de Chignectou terminée.
- Projet de pont-jetée de la rivière Petitcodiac terminé à l'automne 2021, accompagné de l'ouverture du nouveau pont. Nouveau pont de la rivière Petitcodiac entre Moncton et Riverview ouvert à la circulation. Le pont a coûté environ 61,6 millions de dollars dans le cadre du projet de restauration de la rivière de 121 millions de dollars.
- Remise en état d'un tronçon d'environ 800 kilomètres de routes dans le cadre du programme d'enduit superficiel et d'environ 200 kilomètres de routes dans le cadre du programme de pavage, en utilisant les principes de la gestion des actifs.
- Parachèvement de la politique interne 09-0020 – Permis pour le transport de charges de poids et de dimensions excédentaires et procédures opérationnelles normalisées applicables au traitement et la délivrance des permis spéciaux de déplacement.
- Élaboration d'un plan d'atténuation à long terme pour déterminer les biens de transport provinciaux qui pourraient être vulnérables aux inondations, en fonction d'une évaluation de la cartographie provinciale des inondations. Cette initiative permettra au MTI d'améliorer les initiatives actuelles de planification des immobilisations à long terme en tenant compte des zones à risque d'inondation et en dressant une liste de projets pouvant faire l'objet d'une atténuation dans l'avenir.
- Mise en œuvre d'un nouveau processus pour aider le personnel opérationnel du MTI à intervenir et à se remettre des catastrophes et des incidents. Cette amélioration permet aux opérations du district de se concentrer sur les principales responsabilités en matière d'entretien pendant que les ressources de la Direction de la gestion des urgences interviennent et se rétablissent à la suite d'événements météorologiques majeurs et mineurs, y compris les dommages causés par la tempête posttropicale Elsa et les pluies abondantes de février 2022.
- Réalisation d'un tronçon d'élargissement à quatre voies de 10 km sur la route 11 entre Cocagne et McKee's Mills.
- La mise en service par la Direction du tracé des routes du dernier véhicule aérien sans pilote (UAV) de pointe avec balayage laser, infrarouge, focale variable et caméras haute résolution nous permet de visualiser et d'analyser nos actifs avec plus d'efficacité et de précision.
- Mise en œuvre de nouvelles méthodes de remise en état des ponceaux afin d'augmenter leur durée de vie sans avoir à entreprendre des travaux de creusage et de remplacement importants ou à optimiser les ressources pour réduire les coûts de construction de remplacement.
- Réalisation de près de 1 200 inspections de ponts et des centaines d'inspections de ponceaux.
- En 2021, le Ministère a collaboré avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail et, par l'entremise de TravailNB, a lancé un projet pilote qui a permis à certaines personnes d'acquérir de nouvelles compétences et de travailler sur des ponts couverts. Dans le cadre de cette initiative, des travaux importants ont été réalisés sur quatre ponts couverts et les personnes intéressées par le secteur de la construction ont pu acquérir une précieuse expérience d'apprentissage.
- La Direction des services maritimes a effectué une mise en cale sèche de 1,1 million de dollars du plus ancien traversier exploité dans le réseau fluvial (en respectant les délais et le budget établis). Le Robert Irwin (F49) a été construit en 1959 et continue d'être exploité de façon fiable en tout temps pour la traverse Evandale.

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS DE LA DIVISION DES TRANSPORTS

MESURE DU RENDEMENT : POURCENTAGE DE ROUTES PROVINCIALES EN BON ÉTAT OU DANS UN ÉTAT ACCEPTABLE

Objectif de la mesure

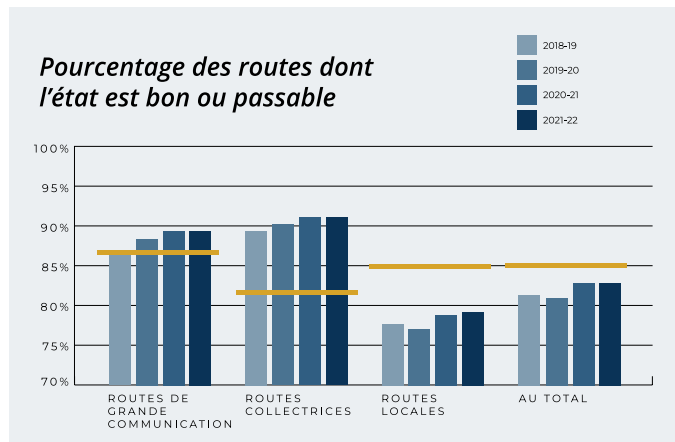
Optimiser la valeur offerte aux clients

Mesure

Pourcentage des routes provinciales dont l'état est bon ou passable

Description de la mesure

Le Ministère se sert de l'indice de rugosité international (IRI) pour mesurer la rugosité des routes et les classer selon que leur état général est bon, passable ou mauvais. Une route en bon état se rapproche de l'état neuf; une route dont l'état est passable peut comporter quelques fissures et ornières; et une route en mauvais état nécessite des réparations importantes.



AU TOTAL	
2018-2019	84,5 %
2019-2020	83,9 %
Cible	89,3 %
2020-2021	86,1 %
2021-2022	86,5 %
ARTÈRES	
2018-2019	91,6 %
2019-2020	93,3 %

Cible	91,0 %
2020-2021	94,5 %
2021-2022	94,6 %
ROUTES COLLECTRICES	
2018-2019	94,4 %
2019-2020	95,7 %
Cible	85,0 %
2020-2021	96,6 %
2021-2022	96,8 %
ROUTES LOCALES	
2018-2019	80,3 %
2019-2020	78,8 %
Cible	89,0 %
2020-2021	81,5 %
2021-2022	81,9 %

Rendement général

Dans l'ensemble, le pourcentage des routes provinciales dont l'état est bon ou passable n'a pas atteint la cible. Bien que le Ministère ait dépassé les cibles pour l'état des routes de grande communication (routes 1 à 99) et des routes collectrices (routes 100 à 199), l'état des routes locales était inférieur à la cible²

Raison d'être de cette mesure

Cette mesure montre à quel point le Ministère entretient bien le réseau routier de la province.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2021-2022 pour atteindre ce résultat?

Durant cette période, le Ministère a remis en état plusieurs routes locales, collectrices et de grande communication, en se concentrant sur les routes locales. Dans cette optique, le pourcentage des routes locales dont l'état est bon ou passable a augmenté.

En 2021-2022, le Ministère a dépensé 98,5 millions de dollars pour la réfection des surfaces d'asphalte et d'enduit superficiel.

² Dans ce cas, un résultat réel ou supérieur (ou égal) à la cible pour l'exercice complet est souhaité.

MESURE DE RENDEMENT : POURCENTAGE DES PROGRAMMES D'ASPHALTE ET D'ENDUIT SUPERFICIEL QUI SONT CONFORMES À LA GESTION DES BIENS

Objectif de la mesure

Optimiser la valeur pour les clients

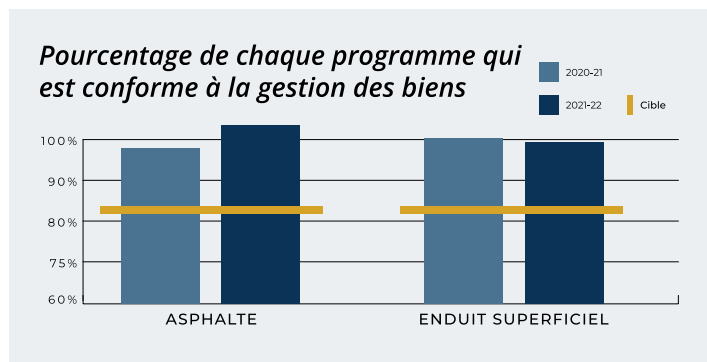
Mesure

Pourcentage des programmes d'asphaltage et d'application d'un enduit superficiel qui respectent la gestion des actifs

Description de la mesure

Le Ministère suit les principes de gestion des actifs pour déterminer quelles routes devraient être remises en état chaque année. Les données sur les routes sont recueillies et utilisées dans le modèle de gestion des actifs du Ministère afin de créer une liste des projets possibles. Chaque projet est évalué du point de vue technique et un calendrier de réparation est établi pour une année donnée.

Pour calculer le pourcentage de kilomètres des programmes d'asphaltage et d'application d'un enduit superficiel qui respectent la gestion des actifs, le Ministère compare les programmes initiaux, qui reposaient sur les principes de gestion des actifs, aux programmes finals, auxquels des changements peuvent avoir été apportés.



Rendement général

Le Ministère a dépassé sa cible pour les programmes d'asphaltage et d'application d'un enduit superficiel.

Du montant de 98,5 millions de dollars affecté à ces programmes, 98,14 % du programme d'asphaltage et 94,43 % du programme d'enduit superficiel se sont conformés à la gestion des biens.

ASPHALTE	ENDUIT SUPERFICIEL
2018-2019 : 94 %	2018-2019 : 94 %
2019-2020 : 92,6 %	2019-2020 : 94,7 %
Cible : 80,0 %	Cible : 80,0 %
2020-2021 : 93,1 %	2020-2021 : 95,5 %
2021-2022: 98,1 %	2021-2022: 94,4 %

Raison d'être de cette mesure

La mesure du respect de la gestion des actifs indique au Ministère à quel point il respecte les pratiques de gestion des actifs lorsqu'il exécute les programmes de remise en état de l'asphalte et de l'enduit superficiel. Le plan de gestion des actifs détermine les meilleures manières d'entretenir une route pour qu'elle coûte moins cher pendant ses années de service. Il est moins coûteux de réparer une route qui est dans un état acceptable et qui nécessite seulement quelques réparations que de réparer une route en mauvais état qui peut nécessiter un remplacement complet. Si les routes sont traitées au bon moment, les coûts sont réduits et un plus grand nombre de routes peuvent être traitées.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2021-2022 pour atteindre ce résultat?

Conformément au plan de gestion des actifs, les travaux comprenaient l'entretien et la remise en état de divers tronçons des routes de la province.

MESURE DU RENDEMENT : POURCENTAGE DE PONTS EN BON ÉTAT OU DANS UN ÉTAT ACCEPTABLEN

Objectif de la mesure

Optimiser la valeur offerte aux clients

Mesure

Pourcentage des ponts³ dont l'état est bon ou passable (IEP ≥ 60)

Description de la mesure

L'indice de l'état des ponts (IEP) n'évalue pas la sécurité d'un pont; il exprime plutôt l'état du pont en fonction de l'état de toutes ses composantes. L'état des ponts est déterminé par des facteurs comme l'exposition à l'environnement, y compris les événements extrêmes comme les tempêtes et les inondations, l'exposition aux produits chimiques de déglacage, les défauts de construction ou de matériaux d'origine, l'exposition à des volumes élevés de circulation de camions commerciaux, le vandalisme, etc. Les ponts dont l'IEP est supérieur à 70 sont en « bon » état et ceux dont l'IEP se situe entre 60 et 70 sont dans un état « acceptable »; il est possible que ces ponts ne nécessitent qu'une réparation mineure. Les ponts dont l'IEP est inférieur à 60 sont considérés comme étant en « mauvais » état et il se peut qu'ils aient besoin d'une remise en état majeure ou d'être entièrement remplacés.

Rendement général

Le Ministère a dépassé l'objectif, car 2 397 des 2 718 ponts ont un IEP de 60 ou plus.

2019-2020 : 89,2 %

2020-2021 : 88,7 %

2021-2022 : 88,2 %

Cible : 88,0 %

Depuis 2018-2019, le pourcentage des ponts désignés dont l'état est bon ou acceptable est demeuré près de la cible. Toutefois, il y a eu une diminution du pourcentage de ponts ayant une cote de bon état et une augmentation correspondante du pourcentage de ponts ayant une cote d'état acceptable.

Raison d'être de cette mesure

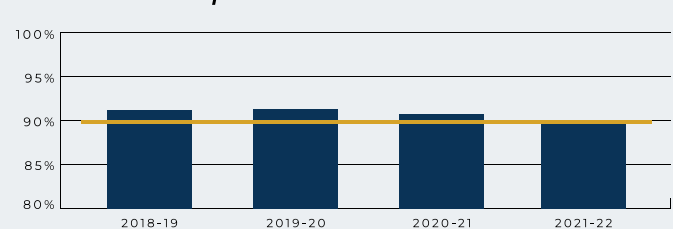
Cette mesure montre l'efficacité des programmes de remplacement et de remise en état des ponts du Ministère.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2021-2022 pour atteindre ce résultat?

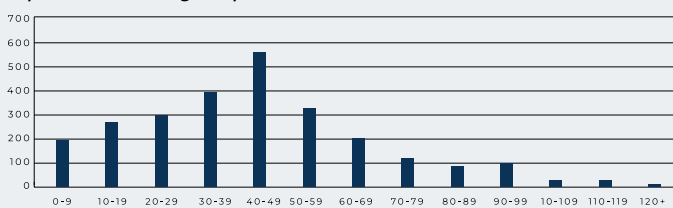
Le Ministère a continué de planifier et de réaliser d'importants projets de ponts comme le pont Centennial, le pont Anderson, les ponts de l'île Coles, le pont Harbour et le pont international Edmundston-Madawaska.

Même si le Ministère a atteint sa cible chaque année, le nombre de ponts qui se rapprochent du « mauvais » état est en hausse, à mesure que des ponts passent d'un « bon » état à un état « acceptable ». Des travaux sur des ponts sont prévus chaque année, mais le réseau continue de « vieillir » et, selon les résultats des inspections de certains ponts, ils passent à la catégorie « mauvais état ».

Pourcentage des ponts dont l'état est bon ou passable



Répartition selon l'âge du pont



³ La définition d'un pont englobe les ponceaux qui ont un diamètre d'au moins 3,0 m. Cette mesure inclut les ponts désignés de la province, mais exclut les ponts qui sont entretenus dans le cadre d'ententes de partenariats publics-privés.

Division des bâtiments

SURVOL

La Division des bâtiments gère les projets de construction de bâtiments pour tous les ministères du GNB et est responsable de l'exploitation et de l'entretien des bâtiments occupés par les employés du GNB (y compris les immeubles à bureaux, les palais de justice, les garages routiers, etc.). Cette division est également responsable de l'acquisition et de la gestion des baux gouvernementaux liés aux locaux à bureaux.

La Division comprend la **Direction de la conception et de la construction** et la **Direction de la gestion des installations**. La **Direction de la conception et de la construction** offre des services de planification, de conception et d'administration des contrats à tous les ministères du GNB en appuyant les écoles, les hôpitaux, les bureaux, les palais de justice, les prisons et divers projets de construction. Les services sont administrés par le personnel professionnel et technique multidisciplinaire, avec le soutien de firmes d'architecture et de génie du secteur privé. La Direction gère aussi divers autres projets gouvernementaux, comme les projets financés conjointement par les gouvernements provincial et fédéral.

La **Direction de la gestion des installations** est responsable du fonctionnement et de l'entretien des bâtiments gouvernementaux, ainsi que de la négociation et de l'administration des baux de locaux à bureaux pour le gouvernement. La Direction gère un espace d'environ six millions de pieds carrés à l'échelle de la province, ce qui comprend 401 bâtiments appartenant au gouvernement, trois parcs industriels et 147 baux. Dans la gestion de son portefeuille, elle est chargée de fournir au gouvernement une vaste gamme de services liés au fonctionnement des bâtiments, notamment la gestion de projets, l'aménagement intérieur, les services techniques et de génie, la gestion des risques, la sécurité physique, les enquêtes techniques et la planification des projets d'immobilisations.

Faits saillants

- La Division des bâtiments a profité du financement fédéral dans le cadre du volet de financement pour la lutte contre la COVID 19 pour améliorer l'infrastructure actuelle du MTI. Quarante-six (46) projets d'une valeur totale de 32 millions de dollars ont été approuvés pour un remboursement au taux de 80 %. De la valeur totale du projet de 32 millions de dollars, 25 millions de dollars ont été affectés en

2021-2022 et le reste le sera au cours des exercices ultérieurs. Parmi les projets, mentionnons la réfection de 11 dépôts d'entretien des transports, quatre projets de gestion des eaux pluviales pour freiner les effets des changements climatiques et des travaux de préservation du patrimoine à l'Assemblée législative, à l'Ancien édifice de l'Éducation et à la Résidence du gouverneur.

- La Division des bâtiments s'est également concentrée sur le renouvellement de l'infrastructure des bâtiments de transport. Une nouvelle installation de réparation d'équipement lourd et d'autobus a été achevée en 2021-2022 dans la région d'Edmundston, qui s'ajoute à de nouveaux dépôts d'entretien à Nash Creek et à Nigadoo.
- Négociation d'un nouveau bail pour l'espace de bureau et l'entrepôt d'Élections Nouveau-Brunswick situé à Fredericton et gestion de la conception et de la construction des améliorations apportées pour les locataires dans le cadre du projet.
- La Division des bâtiments a lancé avec succès plus de 450 projets de construction d'immobilisations faisant intervenir de nombreux ministères clients, malgré les défis posés par la COVID-19.
- La pandémie a continué d'avoir des effets considérables sur l'industrie de la construction, soit hausses de prix et des retards importants. L'achèvement de nombreux projets a été reporté, parce que les entrepreneurs ne pouvaient tout simplement pas obtenir les matériaux en temps opportun, ne pouvaient pas trouver une main-d'œuvre adéquate ou ne pouvaient travailler dans certaines zones de nos installations (comme dans les hôpitaux effectuant des opérations).
- Début de la construction de deux nouvelles écoles : la nouvelle école élémentaire Moncton-Ouest et la nouvelle école élémentaire Fredericton-Nord. La construction du nouvel édifice de la Justice de Fredericton a également commencé et le contrat principal pour l'annexe sud de l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers a été conclu.
- Achèvement de rétroinstallations écoénergétiques dans les écoles d'un montant de 5,25 millions de dollars grâce à l'obtention du financement fédéral versé dans le cadre du Fonds d'incitation à l'action pour le climat Canada-NouveauBrunswick.

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS DE LA DIVISION DES BÂTIMENTS

MESURE DU RENDEMENT : FINANCEMENT D'ENTRETIEN APPROUVÉ DES BÂTIMENTS APPARTENANT AU MINISTÈRE PAR RAPPORT À LA CIBLE ÉTABLIE

Objectif de la mesure

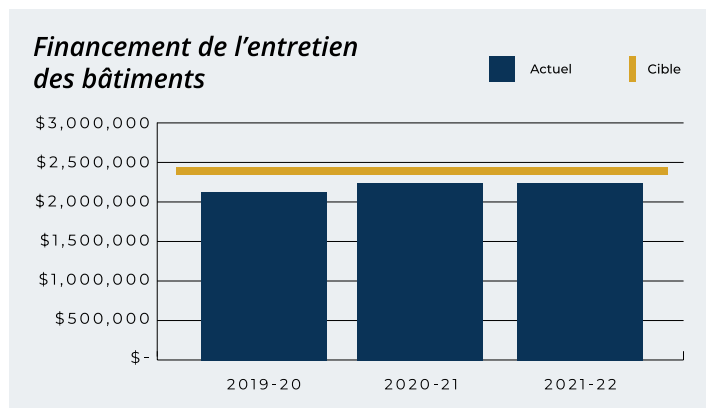
Optimiser la valeur offerte aux utilisateurs des installations

Mesure

Financement approuvé pour l'entretien des bâtiments appartenant au Ministère par rapport à la cible établie

Description de la mesure

Cette mesure représente le financement versé au Ministère pour qu'il assure le fonctionnement général et l'entretien des bâtiments qui lui appartiennent. Le financement est comparé au montant ciblé, qui est le montant total requis pour maintenir ces bâtiments à un niveau de service optimal.



Rendement général

En 2021-2022, 2 370 000 dollars ont été affectés à l'entretien des bâtiments appartenant au Ministère. Ce montant est inférieur à la cible établie à 2 400 000 dollars, soit un dollar le pied carré d'inventaire. Le défaut d'atteindre la cible signifie que tous les bâtiments ne reçoivent pas l'entretien nécessaire; entre autres choses, il se peut que des éléments des bâtiments fassent défaut prématurément et que de l'équipement ne soit pas réparé.

Raison d'être de cette mesure

Cette mesure montre à quel point le Ministère fait preuve d'efficacité et de diligence en ce qui concerne la réduction des coûts de fonctionnement, de façon à ce qu'il lui reste suffisamment de fonds pour l'entretien, malgré la hausse du coût des services et des produits de base. Le respect de la cible de financement permet de faire en sorte que les bâtiments satisfassent à une norme en matière de santé, de sécurité et de fiabilité, ce qui limite le risque de défaillance des systèmes dans les bâtiments, les risques pour la sécurité des utilisateurs des installations, les flambées des besoins de financement des immobilisations et les réparations d'urgence dispendieuses.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2021-2022 pour atteindre ce résultat?

La planification et l'amélioration de l'entretien représentent un processus qui continue d'évoluer parallèlement à d'autres mesures, notamment la planification des immobilisations, la rationalisation des locaux, l'évaluation de l'état des bâtiments et la monétisation des actifs.

Le Ministère travaille de manière proactive afin d'obtenir de l'équipement pour les bâtiments, d'assurer l'utilisation efficace de l'équipement et de limiter le risque de défaillance de l'équipement. De plus, il met tout en œuvre pour réduire les coûts de fonctionnement afin d'avoir suffisamment de fonds pour réaliser les projets d'entretien. Le Ministère investit dans des projets d'efficacité énergétique afin de réduire la consommation d'énergie. Toutefois, les coûts d'exploitation continuent d'augmenter et ont augmenté de 0,10 dollar le pied carré par rapport à l'année précédente. Les coûts de fonctionnement, des services publics et des contrats de services réduisent le financement disponible pour le programme d'entretien des installations.

⁴ Cette mesure tient compte du parc immobilier de 2,4 millions de pieds carrés appartenant au MTI et exploités par celui-ci, qui comprend les locaux à bureaux, les palais de justice, les centres correctionnels, les balances et les parcs industriels. Le parc immobilier ne comprend pas les écoles, les hôpitaux, les garages de district, les dépôts d'entretien ou les autres structures appartenant au gouvernement.

MESURE DU RENDEMENT : NOMBRE D'AMÉLIORATIONS DES IMMOBILISATIONS TERMINÉES À TEMPS POUR LES PROJETS D'EDPE

Objectif de la mesure

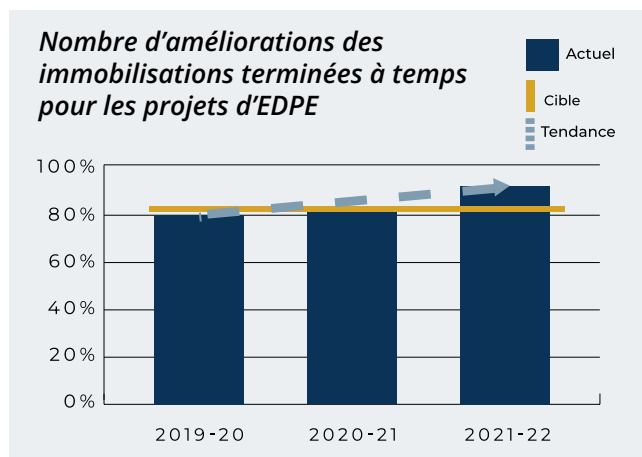
Optimiser la valeur offerte aux ministères clients

Mesure

Pourcentage des appels d'offres relatifs à l'amélioration des immobilisations fermés à temps pour des projets du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE)

Description de la mesure

Cette mesure permet de suivre le pourcentage des appels d'offres fermés à la fin de juin pour les projets d'EDPE, car il est important que les travaux de construction dans les écoles soient réalisés au cours de l'été. La mesure représente le montant en dollars des appels d'offres fermés avant le 30 juin exprimé en pourcentage du budget d'immobilisations total affecté à des projets d'immobilisations pour ce ministère cette année-là.



Rendement général

En date du 30 juin 2021, 92,7 % des appels d'offres étaient fermés, ce qui est supérieur à la cible de 85 %⁵.

2019-2020 : 80,2 %

2021-2021 : 82,9 %

2021-2022 : 92,7 %

Cible : 85,0 %

Raison d'être de cette mesure

Cette mesure est un indice de la capacité du Ministère à fermer des appels d'offres à temps pour que les travaux de construction dans les écoles puissent avoir lieu en juillet et en août, lorsque les écoles sont vacantes. La fermeture des appels d'offres avant la saison de construction permet aussi au Ministère d'obtenir de meilleurs prix et de faire livrer le matériel et l'équipement à temps.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2021-2022 pour obtenir ce résultat?

Bien que la COVID-19 ait continué de toucher le personnel et l'industrie, nous sommes ravis d'avoir dépassé notre objectif de rendement de 85 %. En étroite collaboration avec notre ministère client, nous avons dressé rapidement une liste de projets prioritaires, ce qui a permis de terminer les conceptions et de lancer des appels d'offres rapidement.

Nous continuons de collaborer étroitement avec tous les ministères clients pour recevoir les listes de projets le plus tôt possible. Cela permet de terminer la majorité des conceptions avant le printemps afin que les examens adéquats soient effectués et que les soumissions soient fermées au début de l'exercice.

⁵ Dans ce cas, un résultat réel supérieur (ou égal) à la cible est souhaité.

MESURE DU RENDEMENT : POURCENTAGE D'ORDRES DE MODIFICATION DANS LES PROJETS DE CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS

Objectif de la mesure

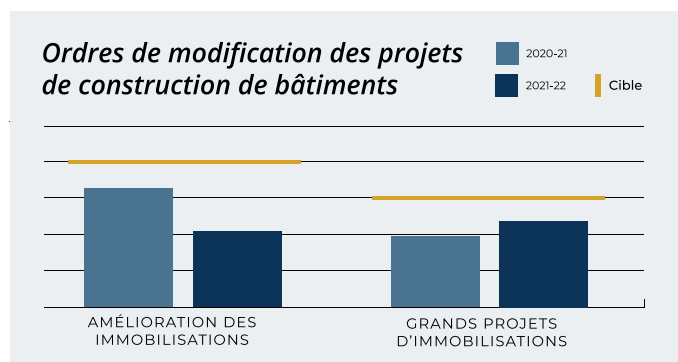
Optimiser la valeur offerte aux ministères clients

Mesure

Pourcentage des ordres de modification pour les projets de construction de bâtiments

Description de la mesure

Le Ministère surveille le coût des projets de construction, notamment les ordres de modification, exprimé en pourcentage des montants originaux des contrats de construction qui sont octroyés. Les projets d'amélioration des immobilisations et les grands projets d'immobilisations sont évalués séparément.



Rendement général

La Division des bâtiments a atteint sa cible dans les deux catégories, car, dans ce cas, un résultat réel égal ou inférieur à la cible est souhaité.

AMÉLIORATION DES IMMOBILISATIONS	GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATIONS
2020-2021 : 6,58 %	2020-2021 : 3,84 %
2021-2022 : 4,14 %	2021-2022 : 4,73 %
Cible : 8,0 %	Cible : 6,0 %

Raison d'être de cette mesure

Cette mesure est un indice de la qualité des documents d'appel d'offres et du rendement de l'équipe (consultants du secteur privé et personnel ministériel) pour contrôler les coûts et éviter de changer la portée des projets.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2021-2022 pour atteindre ce résultat?

Nous avons obtenu des résultats en demandant tout d'abord au personnel des services de conception de collaborer étroitement avec les ministères clients et nos experts-conseils, afin d'établir clairement la portée de chaque projet. En collaboration avec les concepteurs, le personnel a veillé à ce que les documents d'appel d'offres soient de qualité. À partir de là, le personnel de construction a fait preuve de diligence en vérifiant les ordres de modification requis et en s'assurant que les prix sont justes.

Nous sommes tout à fait ravis des résultats obtenus cette année pour cette mesure de rendement. Les résultats dépassent la norme de l'industrie et témoignent de l'engagement du personnel et de l'industrie envers notre programme d'immobilisations.

Division des services stratégiques

SURVOL

La Division des services stratégiques assure le leadership et le soutien du ministère dans les domaines de l'approvisionnement et de l'administration des contrats, de divers services liés aux biens, de la planification stratégique, de l'élaboration de politiques, des affaires législatives, de la technologie de l'information, des services environnementaux, de la gestion du rendement et de l'amélioration des processus. En outre, elle offre des services de gestion du parc de véhicules au GNB.

La Division comprend la Direction de la gestion de l'information et de la technologie, la Direction de l'excellence du rendement, la Direction des politiques et des affaires législatives, la Direction des services immobiliers, la Direction de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la Direction des services environnementaux, la Direction des partenariats stratégiques et du développement de corridors commerciaux et l'Agence de gestion des véhicules (AGV).

La Direction de la gestion de l'information et de la technologie aide le Ministère à réaliser ses objectifs opérationnels grâce à l'utilisation efficace de solutions axées sur la technologie de l'information (TI) et de services connexes. La Direction est responsable de ce qui suit : la stratégie en matière de TI, la planification et la coordination des services avec Service Nouveau-Brunswick; les applications et services du système d'information géographique (SIG); la gestion des documents et de l'information; et la sécurité de l'information. La Direction offre également d'autres services au bureau central du Ministère, notamment l'accès aux édifices, le stationnement, l'aménagement de bureaux et d'autres services généraux de bureau.

La Direction de l'excellence du rendement offre une expertise en matière d'amélioration continue au Ministère, ce qui permet l'examen et l'amélioration continus des programmes et des processus au moyen des méthodologies Lean Six Sigma. La Direction assure l'exécution des projets, le leadership et la formation pour aider le personnel à améliorer la productivité, l'efficacité opérationnelle et les processus.

La Direction des politiques et des affaires législatives donne des conseils et une expertise en ce qui concerne la recherche, l'élaboration de politiques, les affaires législatives et la rédaction, et elle favorise la conformité du Ministère aux exigences opérationnelles et législatives. La Direction est responsable d'un

certain nombre de services ministériels, notamment les suivants: faire progresser les mémoires au Conseil exécutif concernant l'orientation et les décisions relatives aux ententes, aux politiques et aux opérations financières; traiter les demandes d'accès à l'information en vertu de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée; coordonner les réponses aux lettres et aux courriels reçus par le sous-ministre, le ministre et le premier ministre; faire progresser les dossiers d'enquête et de vérification du haut fonctionnaire de l'Assemblée législative; diriger l'élaboration des politiques internes; et promouvoir la transparence, la mobilisation des employés et la communication interne. La Direction participe également à des travaux interministériels pour appuyer l'harmonisation des efforts stratégiques et de recherche, et faire progresser les priorités du gouvernement.

La Direction des services immobiliers est chargée de fournir des services immobiliers au Ministère, à d'autres entités gouvernementales et au public. Ces services englobent les résumés de titre, l'arpentage de biens, les évaluations, l'acquisition de biens pour des projets de route et d'infrastructure et les négociations à cette fin, la gestion et l'aliénation de biens excédentaires, la commercialisation, les appels d'offres et la préparation de documents. En outre, la Direction traite les réclamations présentées au Ministère ayant trait à des allégations d'accident de voiture sur les routes, de défectuosité routière, de contamination de l'environnement et de dommages à des biens réels, ainsi que les réclamations liées à des expropriations de terrain pour la construction de routes. Elle est également responsable de la désaffectation des routes, de l'expropriation, de la désignation des travaux publics et de la gestion des corridors. Cela comprend la délivrance de permis d'utilisation des routes et l'examen des lotissements ruraux conformément aux exigences législatives.

La Direction de la gestion de la chaîne d'approvisionnement est responsable de la gestion commerciale de tous les contrats du MTI, qu'il s'agisse de services de construction, de services professionnels ou d'ententes à terme pour l'acquisition de pièces, à l'appui des activités de l'Agence de gestion des véhicules (AGV). Cette portée des services comprend l'attestation des paiements, le règlement des réclamations et des différends, et la facilitation des processus de clôture des contrats et de cartes de pointage.

La Direction des services environnementaux fournit des services environnementaux pour la prestation de divers programmes ministériels. Les services environnementaux comprennent des conseils et un soutien techniques; la réalisation d'évaluations environnementales et archéologiques; l'obtention de divers permis et approbations; la gestion des lieux contaminés; la gestion des réseaux d'alimentation en eau; la gestion des systèmes de stockage de pétrole; la formation sur l'environnement; le suivi et la surveillance de la conformité;

la gestion de la faune; la compensation de l'habitat des poissons et des terres humides; l'examen des EIE extérieures; la liaison avec les organismes de réglementation; et la consultation et la mobilisation des Autochtones.

La Direction des partenariats stratégiques et des corridors commerciaux offre un leadership stratégique, une orientation, une surveillance et une orientation au Ministère et à la province, dans les domaines suivants :

- Partenariats stratégiques et relations intergouvernementales – Responsable de l'élaboration, de la détermination, de la négociation et de l'obtention de possibilités et d'ententes de partenariat stratégiques entre les provinces et à l'échelle fédérale et internationale, et de l'établissement de relations intergouvernementales sur les questions de transport et d'infrastructure à l'échelle provinciale, fédérale et internationale.
- Développement des corridors commerciaux au Nouveau-Brunswick : - à titre d'experte en la matière dans le domaine du transport multimodal (aérien, ferroviaire et maritime), la Direction assure un leadership et donne une orientation pour promouvoir et soutenir des initiatives visant à améliorer le réseau de transport multimodal du Nouveau-Brunswick et les corridors commerciaux (économiques), notamment nos frontières internationales.
- Initiatives sur les changements climatiques – responsable du leadership et de la coordination des initiatives ministérielles sur les changements climatiques.

L'Agence de gestion des véhicules (AGV) est un organisme de service spécial qui gère le parc de véhicules provincial. En tant qu'organisme centralisé, l'AGV fournit un vaste éventail de services relatifs aux véhicules (acquisition, réparation et entretien,

assurance, distribution de carburant et cession). De plus, l'AGV fabrique de nouveaux camions chasse-neige et une vaste gamme de pièces de rechange pour tous les camions chasse-neige en service à son établissement de Fredericton. L'AGV exploite également un centre d'appel à Miramichi qui coordonne la réparation et l'entretien du parc de véhicules du Programme extra-mural.

L'AGV gère actuellement environ 4 200 biens, y compris des véhicules de fonction, des voitures, des fourgonnettes, des camions légers, de l'équipement lourd (niveleuses, chargeuses), des camions lourds, des camions-citernes, des autobus scolaires et divers équipements. L'agence compte 250 employés, 28 installations de réparation, une installation de fabrication, 71 sites d'approvisionnement en carburant et un centre d'appel dans la province.

Faits saillants

- Nous avons collaboré avec le Secrétariat des changements climatiques et retenu les services d'un expert-conseil pour élaborer une stratégie préliminaire pour les véhicules, afin d'optimiser les remplacements futurs dans le parc de véhicules, dans le cadre de nos activités d'écologisation du parc de véhicules du GNB.
- Nous avons conservé la construction de boîtes toutes saisons, de lames et d'ailes de chasse-neige et de remorques flottantes au Nouveau-Brunswick grâce à quatre exemptions de développement économique régional.
- Nous avons cumulé des revenus de plus de trois millions de dollars dans le cadre de l'aliénation de biens excédentaires du gouvernement et de 1,35 million de dollars au moyen des permis, des baux et des licences d'utilisation de routes. En raison de la demande mondiale pour le marché immobilier, le MTI a été en mesure d'optimiser cette tendance, ce qui a donné lieu à une production de revenus supérieure à la valeur marchande des terrains et des immeubles gouvernementaux excédentaires.
- Nous avons fait la transition des ouvertures d'appels d'offres publics à l'appel d'offres en ligne, ainsi qu'aux appels d'offres annoncés dans les médias sociaux. Cela a multiplié par dix le nombre des soumissions par appel d'offres précédentes. La prestation des services aux clients et la satisfaction de ces derniers ont augmenté considérablement en raison des changements apportés aux processus.

- Nous avons vendu 99,0 % des propriétés dont le Ministère disposait sur l'île Campobello immédiatement après les avoir présentées dans une vidéo.
- Nous avons mis au point et mis en place un système de suivi des projets fondé sur le SIG pour les travaux environnementaux sur le terrain et les travaux d'obtention de permis et d'approbation effectués dans le cadre des programmes d'immobilisations.
- Nous avons effectué une évaluation d'impact en vertu de l'article 67 de la Loi sur l'évaluation d'impact dans le cadre du projet de remplacement du pont du ruisseau Vaughan.
- Nous avons affiché un taux de 20,0 % pour l'inclusion des Autochtones dans le projet de remplacement du pont no 1 (N665) de la rivière Miramichi nord-ouest (Anderson).
- Nous avons collaboré avec le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux pour offrir une formation sur l'identification des milieux humides à plus de 80 employés et experts-conseils de district du MTI affectés à des projets du MTI.
- Nous avons élaboré et mis en œuvre un projet pilote de conception de rechange du passage des poissons.
- Nous avons réalisé, par l'entremise de la Direction de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, un projet quinquennal visant à dresser une liste des architectes et des fournisseurs de services d'ingénierie approuvés.
- Nous avons supervisé 197 contrats, de l'attribution à l'exécution complète, par l'entremise de la Direction de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, et facilité le règlement de cinq différends avec les fournisseurs en suspens, ce qui a évité des procédures juridiques ou d'arbitrage coûteuses.
- Nous avons tenu des séances de mobilisation avec les intervenants, les détenteurs de droits, les ministères clients du MTI et le personnel interne afin d'obtenir une rétroaction directe et de mettre en évidence les possibilités d'améliorer les relations, la collaboration et le soutien. Les données ont été analysées et présentées aux hauts dirigeants pour leur permettre de prendre des décisions plus éclairées.
- Nous avons établi, par l'entremise de la Direction de l'excellence du rendement, les dix principales priorités du MTI en matière de mieux-être, de santé et de sécurité, ce qui a mené à l'élaboration de la stratégie ministérielle en matière de mieux-être.
- Partage accru des réussites, des résultats et des pratiques exemplaires des projets au moyen d'initiatives (comme la série de présentations sur l'innovation) ainsi que de rapports internes sur les mises à jour des projets.
- Nous avons formé 66 employés du MTI sur Lean Six Sigma (LSS), ce qui comprend 5S, la recherche du gaspillage, Ceinture blanche et Ceinture jaune. Cela dépasse l'objectif de la Direction de l'excellence du rendement, soit 10,0 % du personnel du MTI ayant une formation sur les stratégies d'amélioration.
- Nous avons créé une nouvelle unité des communications internes relevant de la Direction des politiques et des affaires législatives pour améliorer les communications et la mobilisation des employés au sein du Ministère, et veiller à ce que toutes les communications soient précises et uniformes.
- Nous avons coordonné l'élaboration de la vision, de la mission et des valeurs du Ministère.
- En 2021, la Direction des partenariats stratégiques et des corridors commerciaux a mené des activités de coordination et a obtenu un financement du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux pour entreprendre des initiatives dans le cadre du Fonds pour les changements climatiques.
- Nous avons créé une carte Web accessible au public pour soutenir les projets du Plan d'immobilisations triennal de la Division des transports.
- Nous avons instauré une nouvelle solution de gestion de projet et de portefeuille (GPP) du MTI au Bureau de gestion de projet et à la Direction de la gestion et de la planification de portefeuille, qui comporte un dépôt central, des automatisations du flux de travail et des fonctions de production de rapports améliorées pour permettre au personnel de mieux gérer le portefeuille des projets d'immobilisations dans le secteur des transports.
- Nous avons effectué un contrôle de « santé » du système de gestion des documents du MTI pour évaluer l'état de préparation du Ministère à la transition vers la gestion électronique des documents.

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS DES SERVICES STRATÉGIQUES

MESURE DU RENDEMENT : EXAMEN DE LA PRESTATION DES SERVICES – RESPECT DU PLAN ANNUEL ET DU PLAN QUINQUENNAL

Objectif de la mesure

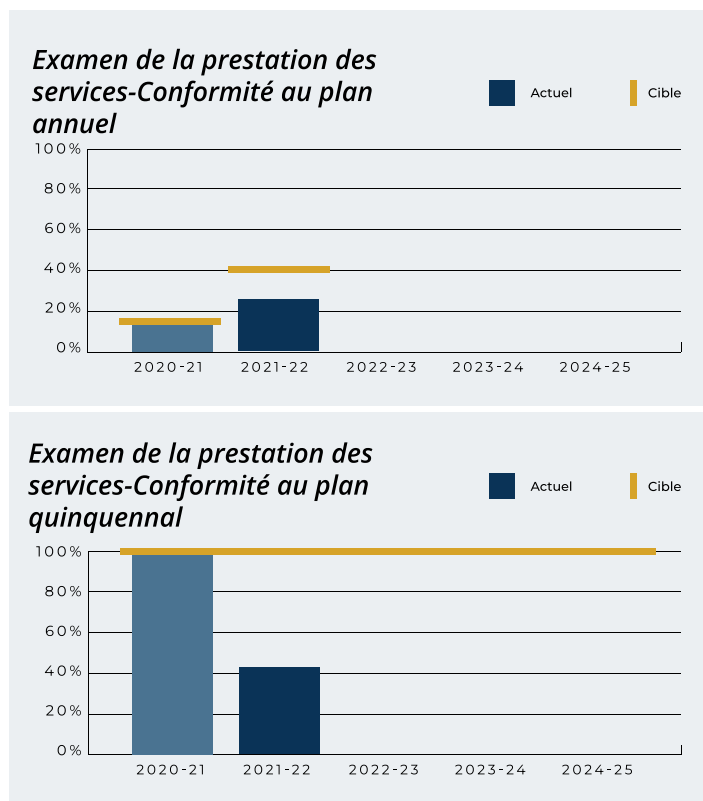
Optimiser la prestation des services de programme

Mesure

Examen de la prestation des services-Respect du plan annuel et du plan quinquennal

Description de la mesure

Pourcentage des programmes examinés selon les plans annuels et quinquennaux.



Rendement général

Plan annuel

- Examen de la prestation des services pour la totalité des programmes (six sur six) indiqués dans le plan annuel 2020-2021 (objectif annuel de 100,0 %)
- Examen de la prestation des services pour 44,0 % des programmes (quatre sur neuf) indiqués dans le plan annuel 2021-2022 (objectif annuel de 100,0 %)

Plan quinquennal

- Examens de la prestation des services effectués pour 16,0 % (six sur 37) des programmes totaux à la fin de 2020-2021 (objectif de 15,0 % la première année)
- Examens de la prestation des services effectués pour 27,0 % (dix sur 37) des programmes totaux à la fin de 2021-2022 (objectif de 40,0 % la deuxième année)

Raison d'être de cette mesure

Le Ministère valorise l'efficacité opérationnelle et le service de grande qualité, et s'engage à optimiser les ressources dans le cadre de ses activités. L'examen de la prestation des services permet de s'assurer que les décisions concernant l'exécution des programmes sont fondées sur des données. Cette mesure démontre les progrès réalisés par le Ministère dans l'examen de la prestation des services associée à ses programmes et activités de la Division des transports. Le suivi des progrès par rapport aux objectifs annuels et quinquennaux aide le Ministère à devenir plus responsable de l'examen et de l'exécution de ses programmes.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2021-2022 pour atteindre ce résultat?

Au cours de l'exercice 2021-2022, le cadre décisionnel de l'examen de la prestation des services, qui tient compte des facteurs de compétence et permet l'exécution des programmes propres à chacun des six districts du Ministère, a servi à évaluer plusieurs programmes de la Division des transports. Neuf évaluations de programme ont été réalisées au cours de l'exercice et, dans le cas de quatre programmes, des décisions ont été prises pour conclure les examens. Deux autres examens ont été amorcés, mais les décisions demeuraient en suspens à la fin de l'exercice.

MESURE DU RENDEMENT : PERSONNEL FORMÉ SUR LEAN SIX SIGMA

Objectif de la mesure

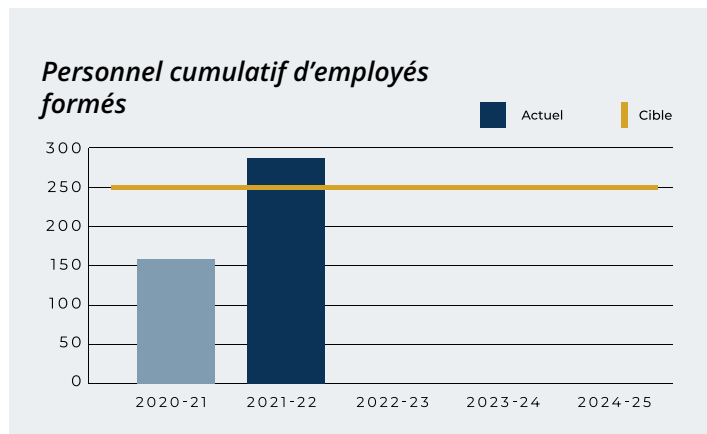
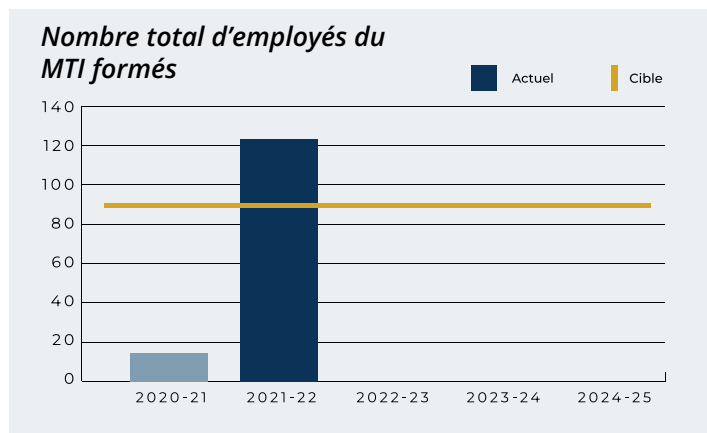
Augmenter le nombre d'employés formés sur la méthodologie Lean Six Sigma afin d'améliorer et d'intégrer une culture d'amélioration constante au sein du MTI et de mettre à la disposition du personnel des outils pour réduire le gaspillage, améliorer la prestation des services, réduire les coûts et réaliser des gains d'efficacité dans les processus.

Mesure

Personnel formé sur Lean Six Sigma

Description de la mesure

Nombre d'employés du Ministère formés sur Lean Six Sigma (la formation Lean Six Sigma comprend la formation sur Ceinture blanche, Ceinture jaune, Ceinture verte, Ceinture noire, Maître Ceinture noire, responsable de processus, champion de projet et 5S).



Rendement général

Nombre total d'employés du MTI formés au cours de l'exercice :

- Chiffres réels : 2020-2021 : 14
- Chiffres réels : 2021-2022 : 125
- Cible : 90

Personnel cumulatif du MTI formé jusqu'à la fin de l'exercice :

- Chiffres réels : 2020-2021 : 162
- Chiffres réels : 2021-2022 : 287
- Objectif : 252 (15 % du personnel formé)⁶

Raison d'être de cette mesure

Faire le suivi du nombre d'employés formés sur la méthodologie Lean Six Sigma

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2021-2022 pour atteindre ce résultat?

Possibilités de formation ciblées sur la recherche de gaspillage et 5S, et nouvelles offres de formation sur Ceinture blanche and Ceinture jaune.

⁶ Le MTI comptait 1 678 postes financés en 2020.

MESURE DU RENDEMENT : DISPONIBILITÉ DES CHASSE-NEIGE

Objectif de la mesure

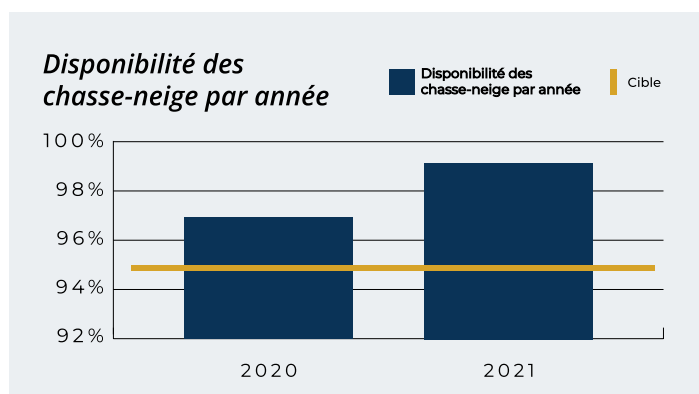
Faire le suivi de la disponibilité des camions chasse-neige à des fins de planification

Mesure

Disponibilité des chasse-neige

Description de la mesure

Les ateliers de réparation de l'AGV mettent à jour la disponibilité des camions chasse-neige avant midi, tous les jours, pendant la semaine de travail. Un camion chasse-neige est considéré comme étant disponible s'il peut être prêt dans un délai de 24 heures.



Rendement général

Au cours des deux derniers exercices, la disponibilité moyenne des chasse-neige a été supérieure à l'objectif. En 2021-2022, la disponibilité a été de 97,0 %, et l'objectif est de 95,0 %.

Raison d'être de cette mesure

Il s'agit d'un indicateur ponctuel pour aider la Direction des opérations à planifier et à organiser l'intervention après une tempête. Bien que nous établissions un objectif hebdomadaire moyen de 95 %, la disponibilité réelle peut être influencée par les pénuries de pièces à l'échelle mondiale, la fréquence des tempêtes hivernales et d'autres répercussions indépendantes de notre volonté. La disponibilité quotidienne peut afficher d'importantes fluctuations en raison des camions utilisés après une tempête.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2021-2022 pour atteindre ce résultat?

Les ateliers de réparation de l'AGV continuent de suivre les procédures opérationnelles normalisées.

Directions se rapportant au sous-ministre

RESSOURCES HUMAINES

La **Direction des ressources humaines est chargée d'assurer un leadership** et d'offrir un soutien au Ministère dans les domaines de la planification des ressources humaines, du mieux-être, de la santé et de la sécurité, du recrutement, de la classification, des relations de travail, de la gestion de l'invalidité, des relations avec les employés, de la formation et du perfectionnement, de la gestion du rendement, de la planification de la relève, de la gestion du changement, du développement organisationnel, des politiques de ressources humaines et de la mise en œuvre des programmes.

Faits saillants

Au cours de l'exercice financier 2021-2022, la Direction des ressources humaines s'est concentrée sur les initiatives :

- Le maintien de la santé et de la sécurité est une des grandes priorités, qui s'ajoute à la réduction du taux d'accidents au MTI.
- Continuer d'offrir des services et un soutien en RH tout au long de la pandémie de COVID-19, et gérer la politique et la directive de vaccination du GNB.
- Continuer d'appuyer le ministère des Finances et du Conseil du Trésor en ce qui concerne les questions liées aux RH.
- Soutenir le Ministère pendant la grève de la section locale 1190 du SFCP.
- Réévaluer la structure actuelle de la Direction.
- Mettre en place un système officiel de gestion au sein du Ministère.
- Participer à la phase de découverte initiale de la mise en œuvre du système de PRE Oracle Fusion au Ministère.

MESURE DU RENDEMENT : TAUX DE FRÉQUENCE (NOMBRE DE BLESSURES PAR TRANCHE DE 200 000 HEURES TRAVAILLÉES)

Objectif de la mesure

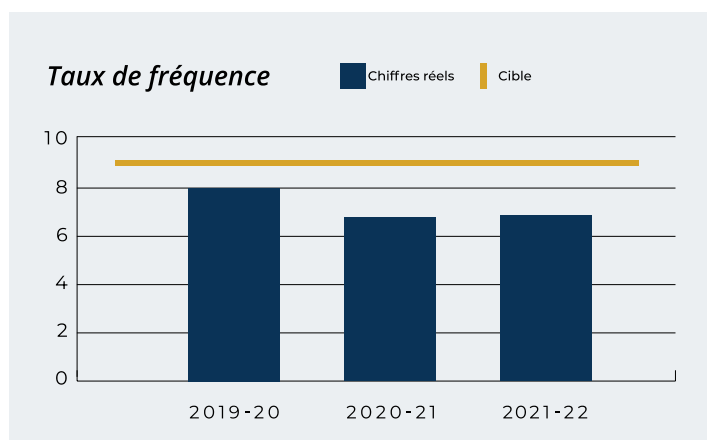
Culture de santé et de sécurité

Mesure

Taux de fréquence - nombre de blessures par tranche de 200 000 heures travaillées)

Description de la mesure

Le taux de fréquence est le nombre de réclamations présentées à Travail sécuritaire NB par tranche de 200 000 heures de travail. Plus particulièrement, il s'agit du nombre de réclamations pour l'exercice financier 2020-2021, divisé par les heures d'exposition (heures de travail) et multiplié par 200 000 .



Rendement général

Le Ministère a présenté 81 demandes de remboursement à Travail sécuritaire au cours du calendrier 2021, pour un taux de fréquence de 6,98. Cela représente une légère augmentation du taux de fréquence et une diminution à sept demandes par rapport à l'année précédente⁸.

Chiffres réels : 2019 : 8.13

Chiffres réels : 2020 : 6,90

Chiffres réels de 2021 : 6,98

Cible : 9,04

Raison d'être de cette mesure

Le Ministère appuie une culture dans laquelle la sécurité dans le milieu de travail est une des grandes priorités et importe à tout un chacun au quotidien. Comprendre comment ses pratiques réduisent le nombre de blessures au travail, pour s'assurer que tout un chacun rentre à la maison en sécurité, tous les jours.

Cette mesure ne donne qu'une image partielle de la situation. Le Ministère souhaite aussi réduire le nombre d'incidents en encourageant le signalement des accidents évités de justesse, qui sont des incidents qui auraient pu donner lieu à une blessure, mais ne l'ont pas fait. Le Ministère a récemment commencé à en faire le suivi et, entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020, 14 accidents évités de justesse ont été signalés. Du 1er janvier 2021 à décembre 2021, 70 accidents évités de justesse ont été signalés.

Qu'est-ce qui s'est passé au cours de l'année 2021 pour obtenir le résultat?

Le Ministère a amélioré son programme de santé et de sécurité et la culture de sécurité et de mieux-être. Le Ministère s'est maintenu sous le taux de fréquence cible en offrant une formation et un encadrement constants pour le programme et les outils d'évaluation des risques, en élaborant et en examinant les évaluations des risques professionnels pour les opérations sur le terrain, en offrant l'orientation sur la santé et la sécurité à l'intention des nouveaux employés, en offrant des orientations d'appoint annuelles et en continuant de communiquer les indicateurs avancés et retardés.

Nos conseillers en mieux-être, santé et sécurité effectuent des inspections sur le terrain et des séances d'accompagnement personnalisé avec les superviseurs et les employés pour s'assurer qu'ils comprennent leurs rôles, leurs responsabilités et les divers outils à leur disposition afin de repérer et contrôler les dangers en milieu de travail.

Le MTI a continué de mettre en place un outil d'évaluation des dangers sur le terrain, ce qui donne le contrôle à nos employés et leur permet de déterminer davantage les dangers. Il poursuivra la promotion de son programme de santé et de sécurité pour continuer de favoriser la sécurité et le mieux-être.

⁷ Puisque le nombre de réclamations par heure travaillée est assez faible, la pratique courante consiste à multiplier ce nombre par 200 000, ce qui correspond à peu près à 100 employés travaillant une année complète (2 000 heures chacun).

⁸ Dans ce cas, un résultat inférieur ou égal à la cible est souhaité.

Direction des finances et de l'administration

La Direction des services financiers et administratifs offre le soutien général au Ministère dans les domaines de l'administration financière, de la conduite des affaires et du soutien opérationnel. Cela comprend les systèmes administratifs et de comptabilité financière; la surveillance organisationnelle et financière; les prévisions et les rapports; les budgets ordinaires et d'immobilisations; les services consultatifs; l'examen, l'évaluation et la mise en place des contrôles internes ministériels; la gestion de tous les revenus ministériels, comme les ententes de contribution fédérales et les réclamations pour dommages matériels; et divers services ministériels.

Faits saillants

Au cours de l'exercice financier 2021-2022, la Direction des services financiers et administratifs s'est concentrée sur les initiatives suivantes :

- Elle a joué un rôle clé dans la mise en place du nouveau module des comptes créditeurs d'Oracle Fusion et a continué d'offrir un soutien opérationnel aux directions et aux districts du MTI. Les travaux se poursuivent en ce qui concerne les nouveaux modules de planification des ressources de l'entreprise liés aux ressources humaines, à la paie et à la comptabilité des projets.

MESURE DU RENDEMENT : RATIO DES REVENUS RÉELS AUX REVENUS ORDINAIRES BUDGÉTÉS

Objectif de la mesure

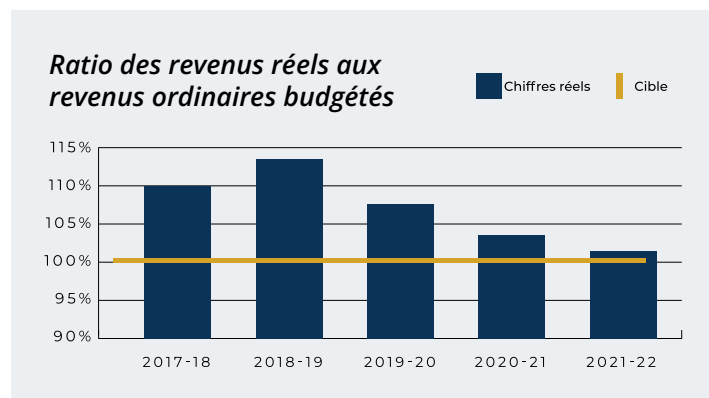
Éliminer les déficits et réduire la dette

Mesure

Ratio des revenus⁹ réels aux revenus ordinaires budgétés

Description de la mesure

La mesure compare les recettes réelles avec les recettes budgétées, afin que le Ministère puisse accorder la priorité à l'optimisation des recettes.



Rendement général

Le ratio des revenus réels aux revenus ordinaires budgétés pour le Ministère était de 101,4 %¹⁰.

2020-2021 : 103,6 %

2021-2022 : 101,4 %

Cible : 100,0 %

Raison d'être de cette mesure

Cette mesure aide le Ministère à rester conscient des possibilités de production de recettes. Les recettes sont très importantes pour déterminer la situation financière du GNB. Des sources importantes de recettes pour le Ministère proviennent de la location de terrains et de la vente de permis spéciaux pour le transport de charges de poids ou de dimensions excédentaires sur les routes provinciales. L'augmentation des recettes permet de compenser le déficit du GNB.

Qu'à-t-on fait pendant l'exercice financier 2021-2022 pour atteindre ce résultat?

Les revenus réels ont dépassé le budget cible du Ministère en raison de petites augmentations dans plusieurs flux de rentrées.

⁹ Dans ce cas, un résultat réel supérieur (ou égal) à la cible pour l'exercice complet est souhaité.

MESURE DU RENDEMENT : RATIO DES DÉPENSES RÉELLES AUX DÉPENSES ORDINAIRES BUDGÉTÉES

Objectif de la mesure

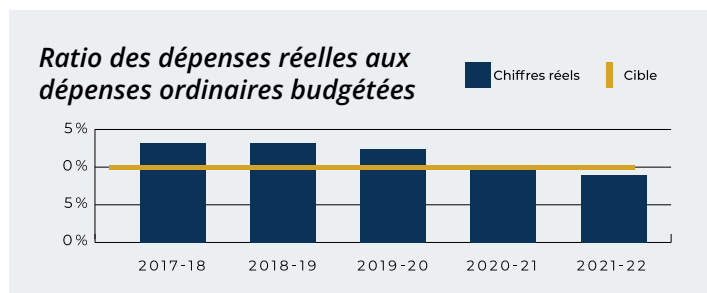
Éliminer les déficits et réduire la dette

Mesure

Ratio des dépenses¹¹ réelles aux dépenses ordinaires budgétées

Description de la mesure

Cette mesure vise à maîtriser et à gérer les dépenses pour respecter le budget de l'exercice financier du Ministère.



Rendement général

Le ratio des dépenses réelles aux dépenses ordinaires budgétées pour le Ministère était de 99,5 %¹².

Raison d'être de cette mesure

Cet indicateur mesure la capacité du Ministère à gérer ses dépenses globales afin de respecter son budget. Le Ministère doit veiller à gérer ses dépenses en conformité avec le budget et être prêt à prendre des mesures correctrices si les dépenses projetées dépassent le budget durant l'année.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2021-2022 pour atteindre ce résultat?

Les coûts plus élevés du programme estival d'entretien des routes liés à la gestion de la végétation, au colmatage des nids-de-poule et au drainage ont été compensés par les économies réalisées à l'échelle des autres programmes relatifs aux biens ordinaires, comme les coûts de Travail sécuritaire NB, en raison de la priorité constante du Ministère accordée à la sécurité dans le milieu de travail, des coûts moins élevés que prévu pour l'augmentation des baux, les services publics, l'entretien des immeubles et la subvention en remplacement d'impôts fonciers.

¹⁰ Les dépenses du Ministère sont divisées en deux catégories, soit les dépenses ordinaires et les dépenses en capital. La mesure présentée dans ce rapport porte sur les efforts d'amélioration stratégique liés aux dépenses ordinaires budgétées, lesquelles ont trait aux coûts de fonctionnement quotidiens associés aux programmes gouvernementaux.

¹¹ Dans ce cas, un résultat réel inférieur (ou égal) à la cible pour l'exercice complet est souhaité.

Direction des radiocommunications

La Direction des radiocommunications offre des solutions technologiques, y compris des systèmes de communication vocale par l'entremise d'un certain nombre de réseaux (y compris le système de radiocommunications mobiles à ressources partagées du Nouveau-Brunswick [RMRPNB]) et des services de répartition par l'entremise du Centre provincial de communications mobiles (CPCM) à l'ensemble du GNB et des organismes, ainsi qu'aux utilisateurs municipaux, fédéraux et bénévoles et à la GRC. Cela comprend le soutien aux interventions d'urgence permettant de fournir des communications durant divers types de situations d'urgence. Les services offerts par le CPCM comprennent des services de soutien à l'application de la loi et de sécurité des travailleurs à Justice et Sécurité publique, et à d'autres ministères et organismes, au moyen d'une série d'outils technologiques complexes. Le CPCM met à jour et coordonne les avis NB511 tout en offrant un certain nombre de services administratifs à l'échelle du gouvernement. La Direction administre le contrat d'utilisation du système de RMRPNB. Le RMRPNB est le système provincial de radiocommunications pour la sécurité publique essentiel à la mission, qui forme un vaste réseau radio pour la sécurité publique desservant les provinces maritimes.

Faits saillants

Au cours de l'exercice financier 2021-2022, la Direction des radiocommunications s'est concentrée sur les initiatives suivantes :

- Élargissement du réseau de RMRPNB en réalisant la première phase d'un projet à trois phases visant à établir des communications radio au ministère de la Justice et de la Sécurité publique sur la route 108, la route Renous, avec le parachèvement d'une nouvelle tour au ruisseau McGraw. La phase 2 devrait se terminer au cours de l'exercice 2022-2023.
- Déploiements d'urgence ciblés au cours de plus de 15 événements, y compris un certain nombre d'interventions de recherches et sauvetage, les inondations du fleuve Saint-Jean et le feu de forêt au dépôt Popple.
- Nous avons terminé l'installation de dispositifs de couverture améliorés dans un certain nombre d'écoles afin que les responsables du ministère de la Justice et de la Sécurité publique disposent de communications radio fiables lorsqu'ils interviennent à la suite de situations d'urgence dans ces installations.
- Nous avons terminé le projet du système de répartition régionale des services d'incendie dans la région de Saint John. Des radios ont été mises en service dans la majorité des services d'incendie de la région et le centre téléphonique de sécurité publique (CTSP) de la ville de Saint John offre des services officiels de répartition.
- L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) s'est jointe au système de RMRPNB en intégrant plus de 525 radios. L'Agence se prépare à ajouter une couverture améliorée à plusieurs passages frontaliers répartis entre le Maine et le Nouveau-Brunswick.

Renseignements financiers

ÉTAT DES RECETTES ET RECOUVREMENTS

RECETTES AU COMPTE ORDINAIRE	2021-2022 BUDGET PRINCIPAL	2021-2022 MONTANTS RÉELS	ÉCARTS PLUS/ (MOINS)
Recettes au compte ordinaire	5,0	10,9	5,9
Budget principal	1 625,0	1 653,0,9	28,0
Montants réels	5 540,0	5 578,0	38,0
Amendes et intérêts de pénalité	30,0	15,0	(15,0)
Recettes diverses	151,0	245,9	94,9
Total – Recettes au compte ordinaire	7 351,0	7 502,8	151,8

RECOUVREMENTS AU COMPTE DE CAPITAL	2021-2022 BUDGET PRINCIPAL	2021-2022 MONTANTS RÉELS	ÉCARTS PLUS/ (MOINS)
Autres recouvrements	3 500,0	5 443,3	1 943,3
Recouvrements au compte de capital - Canada	49 286,0	41 815,0	(7 471,0)
Total – Recouvrements au compte de capital	52 786,0	47 258,3	(5 527,7)

Recettes moins élevées que prévu en raison principalement des changements apportés au calendrier de projets financés par le fédéral compensées en partie par l'augmentation des ventes de terrains.

FONDS POUR L'AMÉNAGEMENT DES TERRES	2021-2022 BUDGET PRINCIPAL	2021-2022 MONTANTS RÉELS	ÉCARTS PLUS/ (MOINS)
Recettes de provenance internes	30,0	310,3	280,3
Recouvrements au compte de capital- Canada	620,0	3 194,8	2 754,8
Total-Recouvrements au compte de capital	650,0	3 505,1	2 855,1

DÉPENSES PAR PROGRAMME (EN MILLIER DE DOLLARS)

PROGRAMME ORDINAIRE	2021-2022 BUDGET PRINCIPAL	TRANSFERTS DE CRÉDITS	2021-2022 BUDGET	2021-2022 MONTANTS RÉELS	ÉCARTS PLUS/(MOINS)
Administration	14 937,0	0,0	14 937,0	14 016,5	(920,5)
Politiques & affaires législatives	1 214,0	0,0	1 214,0	1 448,6	234,6
Entretien	77 346,0	0,0	77 346,0	88 873,5	11 527,5
Entretien pendant l'hiver	69 483,0	21 664,0	91 147,0	97 333,0	6, 186.
Construction des ponts & des routes	3 128,0	0,0	3 128,0	3 730,8	602,8
Groupe des bâtiments	137 072,0	0,0	137 072,0	135 700,0	(1 372,0)
Société de voirie du Nouveau-Brunswick	24 220,0	0,0	24 220,0	24 357,5	137,5
Pandémie de COVID-19	2 800,0	0,0	2 800,0	1 531,3	(1 268,7)
Total - Compte brut ordinaire	330 200,0	21 664,0	351 864,0	366 991,2	15 127,2

PROGRAMME CAPITAL	2021-2022 BUDGET PRINCIPAL	2021-2022 MONTANTS RÉELS	ÉCARTS PLUS/(MOINS)
Ponts permanents	46 820,0	45 079,1	(1 740,9)
Routes permanentes	180 240,0	198 945,3	18 705,3
Programme d'amélioration des routes provinciales	10 000,0	12 400,4	2 400,4
Programme fédéral-provincial à frais partagés	70 670,0	56 795,3	(13 874,7)
Travaux publics et infrastructure	249 658,0	211 640,9	(38 017,1)
Agence de gestion des véhicules	18 000,0	17 413,7	(586,3)
Total	575 388,0	542 274,7	(33 113,3)

Les dépenses ont été inférieures au budget en raison principalement de changements au calendrier.

COMPTE À BUT SPÉCIAL	2021-2022 BUDGET PRINCIPAL	2021-2022 MONTANTS RÉELS	ÉCARTS PLUS/(MOINS)
Résidence du lieutenant-gouverneur	120,0	120,0	-
Fonds pour l'aménagement des terres	1 800,0	1 712,9	(87,1)
Total-Compte à but spécial	1 920,0	1 832,9	(87,1)

AGENCE DE GESTION DES VÉHICULES	2021-2022 BUDGET PRINCIPAL	2021-2022 MONTANTS RÉELS	ÉCARTS PLUS/ (MOINS)
RECETTES			
Rétrofacturation aux clients	85 100,0	94 553,3	9 453,3
Recettes provenant de la vente de véhicules et de matériel	500,0	1 171,4	671,4
Total-Recettes	85 600,0	95 724,7	10 124,7
DÉPENSES			
Dépenses de fonctionnement	85 100,0	105 621,0	20 521,0
Dépenses du compte de capital	18 000,0	17 413,7	(586,3)
Total-Dépenses	103 100,0	123 034,7	19 934,7

Résumé des activités de dotation

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le secrétaire du Conseil du Trésor délègue la dotation en personnel à chaque administrateur général de ses ministères respectifs. Voici un sommaire des activités de dotation en personnel en 2021-2022 pour le Ministère des Transports et de l'infrastructure.

NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES EN DATE DU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE		
TYPE D'EMPLOYÉ	2021	2020
Permanent	1565	1621
Temporaire	68	57
TOTAL	1633	1678

Le ministère a annoncé 168 concours, soit 95 concours ouverts (publics) et 73 concours restreints (internes), soit 30 concours internes et 43 lettres d'intérêt.

Conformément aux articles 15 et 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le Ministère a procédé aux nominations ci-dessous en utilisant d'autres moyens que le processus de concours pour établir le mérite :

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE
Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	Une nomination peut être effectuée sans concours lorsqu'un poste requiert : • un niveau d'expertise et de formation poussé; • un haut niveau de compétences techniques; • l'embauche d'experts reconnus dans leur domaine.	15(1)	0
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Le Programme offre aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux membres des minorités visibles des possibilités égales d'accès à l'emploi, à la formation, à l'avancement professionnel.	16(1)a)	4
Programme de gestion du talent ministériel	Les employés permanents faisant partie des réserves de talents gouvernementales et ministérielles qui répondent aux quatre critères d'évaluation du talent, notamment le rendement, l'état de préparation, la volonté et le degré d'urgence.	16(1)b)	2
Mutation latérale	Le processus de mutation du gouvernement du Nouveau-Brunswick facilite la mutation des employés des parties 1, 2 (districts scolaires) et 3 (régies de la santé) des services publics.	16(1) ou 16(1)c)	11
Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	Une personne qui est embauchée à titre occasionnel ou temporaire en vertu de l'article 17 peut être nommée sans concours à un poste permanent ayant été bien classifié au sein de la fonction publique.	16(1)d)(i)	0

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE
Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	Les étudiants pour les emplois d'été, les étudiants universitaires ou collégiaux de programmes Coop ou les apprentis peuvent être nommés à un poste au sein de la fonction publique sans concours.	16(1)d)(ii)	0

En vertu de l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, aucune plainte alléguant l'existence de favoritisme n'a été déposée auprès de l'administrateur général du ministère des Transports et de l'Infrastructure et aucune plainte n'a été déposée auprès de l'ombud.

Résumé des projets de loi et des activités législatives

PROJET DE LOI NO	NOM DU PROJET DE LOI	DATE DE LA SANCTION ROYALE	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS
36	Loi modifiant la Loi sur la voirie https://www.legnb.ca/content/house_business/60/1/bills/Bill-36-f.htm	June 11, 2021	Modifications à la Loi sur la voirie aux sections 23d), 39(10), 69(1)c) en plus de la section 70.01 pour résoudre des questions concernant les réseaux d'évacuation d'eau et les routes à accès limités.

NOM DU PROJET DE LOI	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS
Règlement du Nouveau-Brunswick 82-109-Loi sur les contrats de constructions de la Couronne https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ag-pg/PDF/RegulationsReglements/2021/2021-59.pdf	24 août 2021	Modifications au règlement général 82-109 en vertu de la Loi sur les contrats de construction de la couronne aux sections 4(3), 6(3), 7(1), 9, 10, 11(1), 14, 17(2), 21(1), 23 pour allouer, en ce qui concerne les appels d'offres, le dépôt des sou-missions par voie électronique.

Les lois et les règlements qui relevaient de la compétence du Ministère en 2021-2022 se trouvent à l'adresse :

<https://laws.gnb.ca/fr/deplinks?subjectnumber=17>

Résumé des activités liées aux langues officielles

INTRODUCTION

Le ministère a élaboré son plan d'action sur les langues officielles en 2015 et continuera de le réviser régulièrement, au besoin. Le plan d'action comprend des activités stratégiques dans chacun des quatre principaux secteurs d'activités indiqués dans le Plan sur les langues officielles – Le bilinguisme officiel : une valeur fondamentale du GNB. Les activités ministérielles associées aux quatre grands axes sont présentées ci-dessous.

AXE 1

Veiller à ce que la population ait accès à des services de même qualité en français et en anglais partout dans la province :

- Les profils linguistiques ont été mis à jour tout au long de l'année.
- L'information relative à la politique sur la langue de service est communiquée régulièrement au personnel et est accessible au besoin. Le site intranet du ministère est tenu à jour et contient des ressources et des coordonnées pour ceux qui souhaiteraient obtenir un soutien supplémentaire.
- Le ministère continue d'appuyer la formation en langue seconde des employés afin de garantir l'accès à un service de qualité en anglais et en français partout dans la province.

AXE 2

Veiller à ce que le milieu et le contexte encouragent tous les employés à utiliser la langue officielle de leur choix au travail :

- Le processus et le formulaire d'évaluation du rendement du ministère mettent en évidence le droit de l'employé d'avoir une évaluation du rendement dans la langue de son choix.
- On tient les petites et les grandes réunions de façon à encourager l'utilisation des deux langues officielles. Les employés ont accès à un outil de travail, Animer efficacement des réunions bilingues, qui est accessible sur le site intranet du ministère.

- Le ministère s'assure que ses employés peuvent rédiger des documents dans la langue officielle de leur choix.
- Le site intranet du ministère est tenu à jour et contient des ressources et des coordonnées afin d'encourager l'utilisation des deux langues officielles.

AXE 3

Moyens stratégiques utilisés pour veiller à ce que les politiques et les programmes du gouvernement, nouveaux ou révisés, tiennent compte des réalités de la province concernant les langues officielles :

- Le ministère s'est assuré que les programmes et politiques qui sont élaborés et mis en œuvre tiennent compte des communautés linguistiques officielles.
- Le ministère a veillé à ce que toute l'information reçue du Bureau du Conseil exécutif soit communiquée aux employés dans les deux langues officielles.

AXE 4

Veiller à ce que les employés de la fonction publique connaissent et comprennent bien la Loi sur les langues officielles, les politiques et les règlements pertinents ainsi que les obligations qui incombent au gouvernement provincial en ce qui a trait aux langues officielles :

- Les politiques sur les langues officielles sont des composantes clés de l'orientation des employés. Le ministère a mis tous les renseignements et les ressources à la disposition des employés et des gestionnaires.
- Les employés doivent lire les politiques sur la langue de service et la langue de travail chaque année, dans le cadre du processus d'évaluation annuelle du rendement.

CONCLUSION

Au cours de l'année 2021-2022, le ministère des Transports et de l'Infrastructure a continué de rappeler au personnel ses obligations en vertu des deux volets de la politique gouvernementale sur les langues officielles, soit la langue de travail et la langue de service.

Le Ministère a également préparé en collaboration avec ses partenaires une directive sur l'affichage et les langues officielles qui a été achevée cette année. La directive décrit la disposition du contenu dans les deux langues officielles sur les panneaux gouvernementaux.

Notons également que le Ministère continué à supporter les personnes employées au MTI participant à une formation en langue seconde.

Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général

NOM ET ANNÉE DU DOMAINE DE VÉRIFICATION ET LIEN VERS LE DOCUMENT EN LIGNE	RECOMMANDATIONS
	TOTAL
Externalisation des travaux d'entretien et de construction des routes (2019) https://www.agnb-vgnb.ca/content/dam/agnb-vgnb/pdf/Reports-Rapports/2019V1/Chap3f.pdf	7
RECOMMANDATIONS MISES EN ŒUVRE	MESURES PRISES
Élabore une politique d'externalisation fondée sur des preuves et un cadre décisionnel pour guider le choix des programmes et des activités à externaliser.	Le Ministère a adopté une politique et un cadre décisionnel sur lesquels s'appuyer pour déterminer les programmes de transport à externaliser, et montrer comment prendre les décisions concernant le modèle de prestation de programme.
Évalue le risque d'une dépendance excessive à l'égard d'un fournisseur unique lorsqu'il prend des décisions d'externalisation	Le cadre décisionnel comprend un processus de gestion du risque de dépendance excessive.
Enregistre, assure le suivi et fasse régulièrement rapport de l'étendue et de la composition des travaux d'entretien et de construction externalisés.	Le ministère a inclus du contenu relié à la gestion du rendement et des lignes directrices dans son cadre décisionnel.
Évalue comment les travaux routiers, comme la pose d'enduit superficiel, sont adjugés et exécutés dans tous les districts après une analyse coûts-avantages objective et fondée sur des preuves	Durant l'exercice financier 2021-2022, le cadre décisionnel, qui tient compte des facteurs administratifs et permet une prestation de programme unique à chacun des six districts du Ministère, a été utilisé pour évaluer plusieurs programmes de la division des Transports.
Inclue les dépenses d'immobilisations dans l'équipement essentiel lors de la planification de la manière la plus rentable d'effectuer les réparations de routes.	L'AGV continue de supporter les besoins opérationnels et de planification du ministère à travers ses pratiques de gestion du parc de véhicules.
	In realizing cost-savings during the 2021-2022 fiscal year, all sourced plow trucks were fabricated at the department's central repair shop.
Durant l'exercice financier 2021-2022, l'utilisation du cadre décisionnel a résulté en l'achat d'équipement critique.	The policy and decision-making framework apply to delivery of the bridge and culvert capital programs.
Acquière des biens d'équipement par les moyens les plus rentables comme le démontre une analyse de rentabilisation.	En réalisant une analyse de rentabilisation durant l'exercice financier 2021-2022, tous les chasse-neiges ont été fabriqués à l'atelier de réparation central du Ministère.
Adjuge les travaux pour le remplacement de ponts et de ponceaux d'une manière rentable fondée sur des preuves et au moment voulu	La politique et le cadre décisionnel s'appliquent à la prestation des programmes d'immobilisation des ponts et des ponceaux.

Rapport sur la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*

Comme le prévoit le paragraphe 18(1) de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, l'administrateur principal doit préparer un rapport sur toute divulgation d'acte répréhensible faite à un superviseur ou à un fonctionnaire désigné de la partie de la fonction publique dont l'administrateur principal est responsable. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible au cours de l'exercice 2021-2022.

Annexe A

L'état des routes est très important pour les automobilistes du Nouveau-Brunswick. Le ministère a établi des cibles sur le pourcentage de routes en bon et en mauvais état, pour chaque type de routes. Afin de maintenir les routes dans un état acceptable, le ministère suit des principes de gestion des actifs pour déterminer quelles routes il devrait traiter, et à quel moment le faire, de manière à réduire le coût total des routes pendant leur cycle de vie.

ANALYSEUR AUTOMATIQUE DEL'ÉTAT DES ROUTES

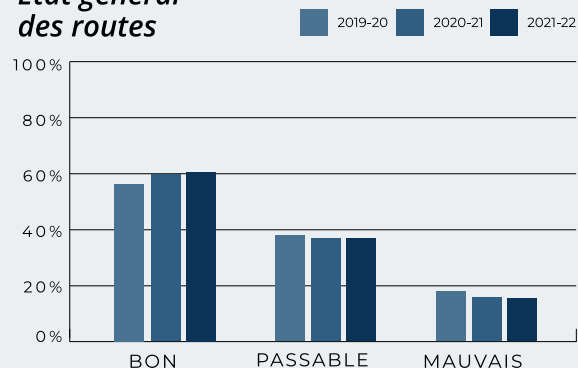
Le ministère utilise un véhicule (Automatic Road Analyzer ou ARAN) pour recueillir des données afin de déterminer l'état des routes, qui permet d'obtenir des vidéos haute définition, des informations sur les ornières et la rugosité, ainsi que de détecter les nids-de-poule et les fissures en trois dimensions. Ces renseignements sont utilisés dans les modèles de gestion des actifs pour déterminer les traitements qui sont appropriés.

L'état de toutes les routes de grande communication est recueilli chaque année. L'état de toutes les autres routes est recueilli selon un cycle de trois ans. Les données sont indiquées pour chaque année ci-dessous et montrent les changements de l'état des routes qui sont évaluées chaque année.

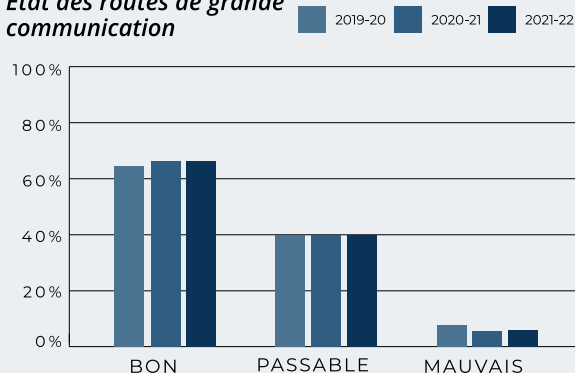
ÉTAT DES ROUTES 2020-2021

L'état des routes provinciales (bon, passable et mauvais) est présenté ci-dessous pour les exercices financiers 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022. Dans l'ensemble, il y a eu une hausse du pourcentage de routes présentant un bon état et une baisse du nombre de routes jugées passables et mauvais.

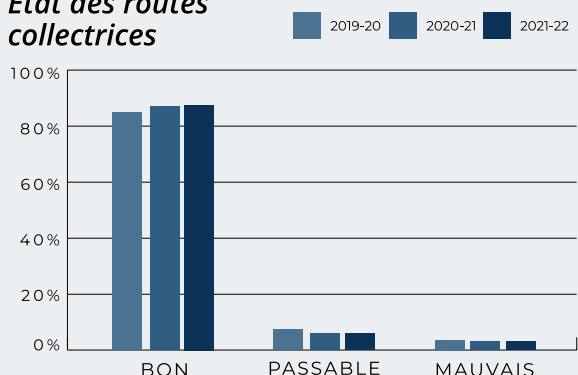
**Etat général
des routes**



**État des routes de grande
communication**



**État des routes
collectrices**



**État des
routes locales**

